



Gestion du centre de sauvegarde de la faune sauvage

Rapport d'activité de l'année 2016



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



paca.lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La vocation du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers et à sensibiliser le plus grand nombre sur la faune sauvage et la biodiversité.

Le Centre est réglementé et dispose d'un agrément ministériel. Son responsable est titulaire d'un certificat de capacité « pour l'entretien d'animaux non domestiques, mammifères et oiseaux de la faune européenne », attribué par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les services de l'Etat (Direction départementale de la Protection des Populations, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, propriété du Parc naturel régional du Luberon géré par la LPO PACA, est reconnu pour son rôle dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse ainsi que pour l'accueil et la formation de bénévoles de l'association et de volontaires en provenance de toute part en France.



Réalisation d'un soin sur un écureuil roux © crsfs lpo paca

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur
Magali GOLIARD, Directrice adjointe

Adresse du siège social

LPO PACA

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

Coordonnées du siège social

Tél. : 04.94.12.79.52
Fax. : 04.94.35.43.28
E-mail : paca@lpo.fr
Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Chloé Hugonnet, responsable du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
Château de l'environnement
84480 BUOUX
Tel : 04 90 74 52 44 / crsfs-paca@lpo.fr

Relecture

Magali Goliard

Photos de couverture

Relâcher d'un Circaète Jean le Blanc © Martin Steenhaut- Petit-duc en soin © Martin Steenhaut
Hérisson en soin © Léa Arnoldi

Remerciements

L'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage tient à remercier pour leur investissement au service des animaux sauvages en difficulté tous les bénévoles transporteurs et les cliniques vétérinaires partenaires.

Merci également aux volontaires, stagiaires et bénévoles : Alexandra De Kerviller, Alan Rignault, Candice Faure, Barthelemy Weisbecker, Olivier Christensen, Anais Royer, Christel Boussous, Laura Péré, Chloé Deyna, Roland Mazet, Anna Markevich, Camille Edme, Yasmina Vavrille, Emilie Arienallo, Marie-Caroline Franco Rogerio, Maéva Hugonnet, Léa Jonas, Emilie Servage, Guillaume N'Guyen, Joanna Antonelli, Margaux Coste, Valentin Peigneux, Yael Karoubi, Carla Massardy, Camille Montaigu, Ghislaine Pechikoff, Danièle Bruchet, Dominique Bonnot, Ioana Lecca, Françoise Nissen, Jean-Michel Troude, Marisol Bonnal, Béatrice Formento, Michel Roussel, Jean Berland, Sylvie Dujardin, Cathy Constantini, Corine Gori, Sophie, Christel, Audrey Marcais, Alexis, Sylvain, Marie-Claude Fauque, Jean-Marc Crombez, Jean-Luc Robinet, Hugo Tetelin, Alicia Lafage, Christophe Roggero, Jeremy Rastouil

Charles, Véronique, Géraldine, Josiane, Odile pour leur aide à l'élevage des martinets.

Nous remercions également Pascale Pignet vétérinaire en stage Certifaune, Etienne Mas et Pauline Cottarel qui ont rédigés leur thèse vétérinaire en collaboration avec le centre de sauvegarde. Et les volontaires en service civique, Mélanie Pouyau, Lucas Vest, Barthelemy Weisbecker, Alexandra De Kerviller et Léa Arnoldi.

Nous remercions vivement les généreux donateurs, les parrains, l'ensemble des bénévoles œuvrant pour la faune sauvage, ainsi que les partenaires techniques : le Parc naturel régional du Luberon, l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP), les vétérinaires impliqués dans le réseau mais également l'association A pas de Loup.

Un vif remerciement aux partenaires financiers qui ont soutenu le programme en 2016 :

- Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- La DREAL PACA ;
- Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative à travers la formation des bénévoles ;
- Le Conseil départemental de Vaucluse ;
- Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ;
- Le zoo de la Barben.

Les partenaires techniques :

- Luberon bio
- Camping la clé des champs
- Camping Les Bardons

Sommaire

I - Prendre en charge la faune sauvage	7
I-1 S'assurer de la réglementation.....	7
I-2 Professionnaliser les équipes par la formation.....	9
I-2.1 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse	9
I-2.2 Former les écovolontaires.....	10
I-2.3 Former les sapeurs-pompiers.....	12
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne	13
I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2016	14
I-3.2 Les mammifères accueillis	17
I-3.3 Des taux d'accueil record en 2016	18
I-3.4 Améliorer les techniques de soins	18
I-3.5 Des espèces à enjeux.....	20
I-3.6 Provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde.....	21
II - Sensibiliser les publics	22
II-1 Animer un pôle d'information et de médiation.....	22
II-1.1 Répartition géographique des appels	23
II-1.2 Typologie d'appels.....	24
II-1.3 Création de nouvelles fiches conseils « J'ai découvert un animal sauvage ».....	24
II-2 Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement.....	26
II-2.1 Intervenir auprès des collégiens & autres jeunes.....	26
II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics.....	26
II-2.3 Communiquer auprès de la presse et autres relais médiatiques	27
II-2.4 Se faire connaître sur les réseaux sociaux.....	36
III - Etudier les espèces.....	37
III-1 Produire des informations sur la faune sauvage.....	37
III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique	41
III-2.1 Création d'une base de données nationale du réseau oiseaux en détresse	41
III-2.2 Dénoncer les actes de braconnages en région PACA.....	42
III-3 - Agir pour protéger la nature	44
IV - Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur	47

I – Prendre en charge la faune sauvage

I-1 S'assurer de la réglementation

Dans le cadre de la mise en place d'un système qualité au niveau de la gestion du centre, la LPO PACA travaille avec un réseau de bénévoles formés, mais aussi avec l'aide de vétérinaires, de pompiers, du corps de police et d'agents forestiers.

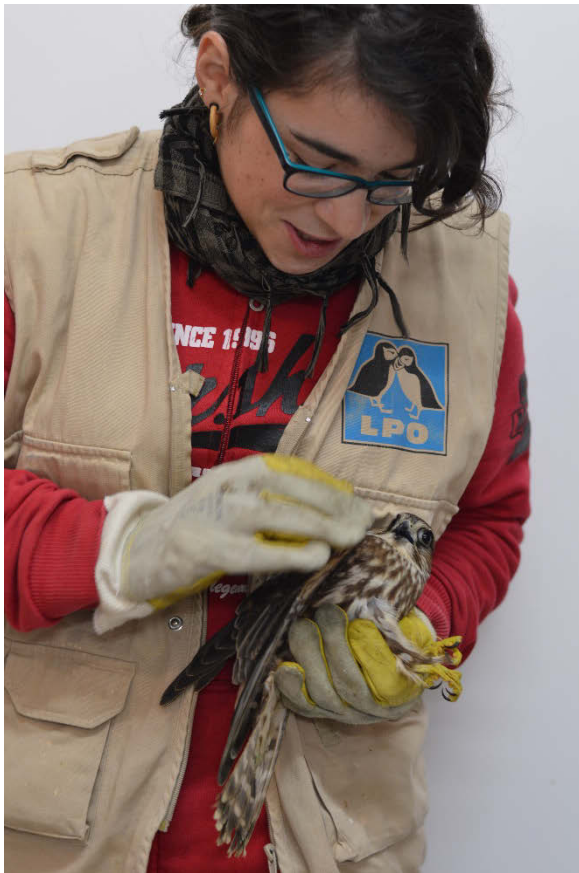
En 2015, la gestion quotidienne sur le site s'est faite avec :

- **Une responsable salariée à plein temps**, titulaire du certificat de capacité pour la détention et le soin sur les animaux de la faune sauvage : Chloé HUGONNET, assurant la coordination du plan d'action, les soins aux pensionnaires (sous l'autorité du vétérinaire référent), l'entretien des structures, la gestion de la cellule de conseils téléphoniques et l'encadrement de l'équipe de soigneurs, dont une salariée et des bénévoles.
- **Un soigneur professionnel** : Aurélie AMIAULT, recrutée au 1^{er} septembre 2015.
- **4 ambassadeurs faune sauvage** engagés dans le cadre d'un service civique, Lucas VEST présent à plein temps de janvier à août, Barthelemy WEISBECKER présent à plein temps de Avril à décembre, Alexandra DE KERVILLER présente à plein temps de Juillet à Mars 2017 et Léa Arnoldi présente à plein temps de Septembre à Mai 2017. Ils ont assuré un soutien à l'équipe salariée dans l'accompagnement de l'équipe bénévole et la gestion courante du programme.
- **Deux à quatre écovolontaires** qui ont été présents à plein temps chaque mois sur le site.
- **Des bénévoles et des stagiaires.**

Les tâches prises en charge par les bénévoles comprennent :

- le nourrissage, l'entretien et l'aide aux soins des animaux en captivité ;
- l'entretien du site et des structures (infirmerie, volières) ;
- l'accueil téléphonique ;
- la récupération des animaux chez les vétérinaires de proximité.

Les bénévoles de l'association viennent ponctuellement une à deux journées par semaine. Au total, près de 200 personnes (réseau d'acheminement et vétérinaires, écovolontaires, réseau de bénévoles aidant directement au centre de sauvegarde) sont impliquées de façon régulière dans le fonctionnement du CRSFS.



Alexandra De Kerviller et Lucas Vest, volontaires en service civique s'occupant de deux rapaces en soin



Barthelemy Weisbecker qui remet une jeune hulotte en phase d'émancipation en hauteur

I-2 Professionnaliser les équipes par la formation

I-2.1 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse

Objectif : Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux et former les bénévoles

Le 28 et 29 Mai 2016 ainsi que le 19 Novembre 2016, trois journées de formation ont été animées avec pour objectif de renforcer le réseau d'acheminement. De nouveaux bénévoles associatifs domiciliés en région PACA ont ainsi intégré le réseau. Certains bénévoles investis dans le réseau depuis plusieurs années ont pu conforter leurs connaissances à cette occasion.

A l'issue de ces journées de formation auxquelles 48 personnes ont participé, le réseau d'acheminement du centre de Buoux comptait 150 bénévoles réguliers ainsi que 28 vétérinaires qui apportent leur soutien à la prise en charge des soins à la faune sauvage (radiographies, examens cliniques...).



I-2.2 Former les écovolontaires

Objectif : Accueillir, former et accompagner des équipes bénévoles

Chaque écovolontaire accueilli au CRSFS fait l'objet d'un accueil et d'une formation réalisés sur 3 demi-journées et comprenant :

- La visite des structures
- La présentation d'un diaporama d'accueil
- Une formation à la manipulation des oiseaux
- Une formation à l'élevage des jeunes et aux soins d'urgence
- Une formation à l'hygiène et sécurité
- La mise à disposition d'un guide du bénévole au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux
- La mise à disposition d'un guide pour la gestion des appels téléphoniques.

Au cours de l'année 2016, **24 écovolontaires et 5 stagiaires** ont été accueillis et formés pour une durée de 1 semaine à 3 mois.

Une vétérinaire Pascale Pignet Planque a effectué son stage au centre de sauvegarde dans le cadre d'une formation certifaune, et deux étudiants en école vétérinaire ont développés leur thèse en collaboration avec le centre de sauvegarde.



Bénévoles organisant une journée caddie destinée à récupérer des dons de nourriture et de matériel pour les pensionnaires en soin – Laetitia Betbeder



Aide aux soins sur un faucon pèlerin – Chloé Hugonnet



Nourrissage d'un jeune hérisson – Aurélie Amiault

I-2.3 Former les sapeurs-pompiers

Objectif : Former les professionnels à la capture et prise en charge de la faune sauvage en détresse

Le 7 Décembre 2016 a eu lieu une formation destinée à former 16 sapeurs-pompiers de Vaucluse à la capture, manipulation et contention des animaux sauvages.

Souvent confrontés à ce genre de situation, ils ont pu mettre en pratique au centre de sauvegarde des techniques de capture en fonction des catégories d'espèces et de sécurisation de l'animal et des personnes.



Formation des sapeurs-pompiers à la capture et manipulation des animaux sauvages © Léa Arnoldi

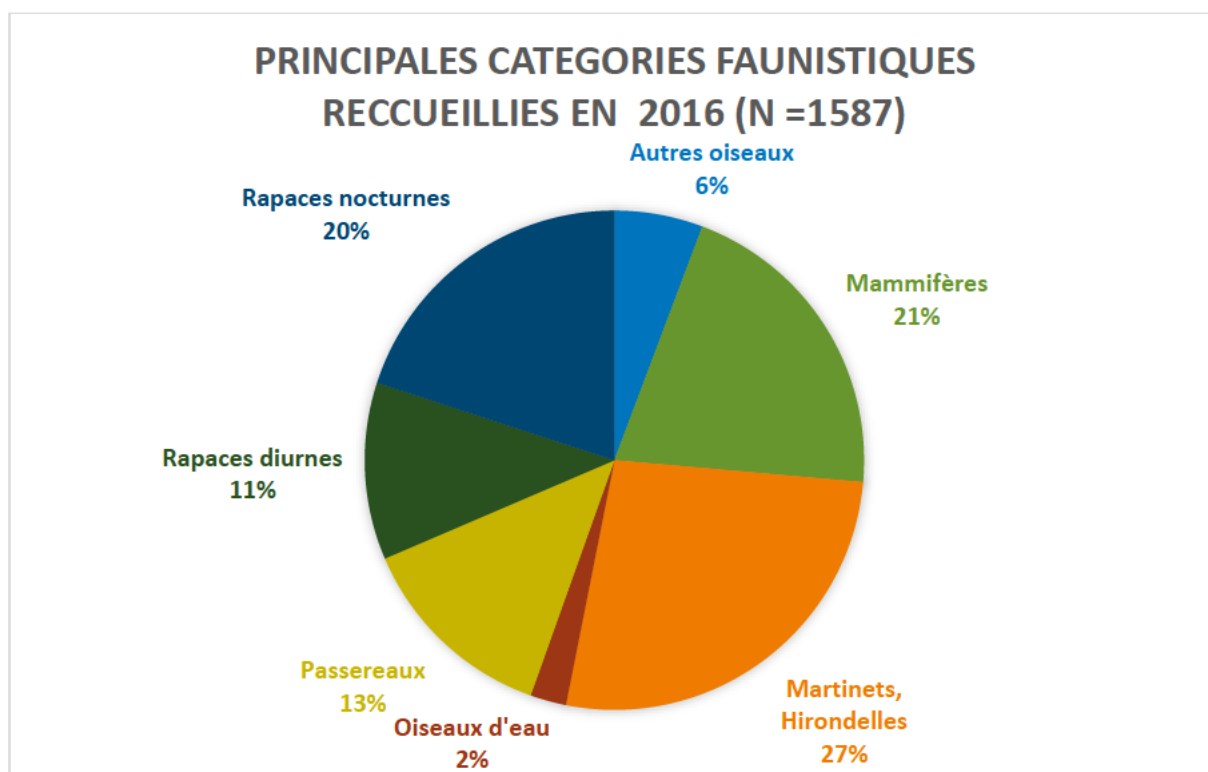
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne

Objectif : Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune

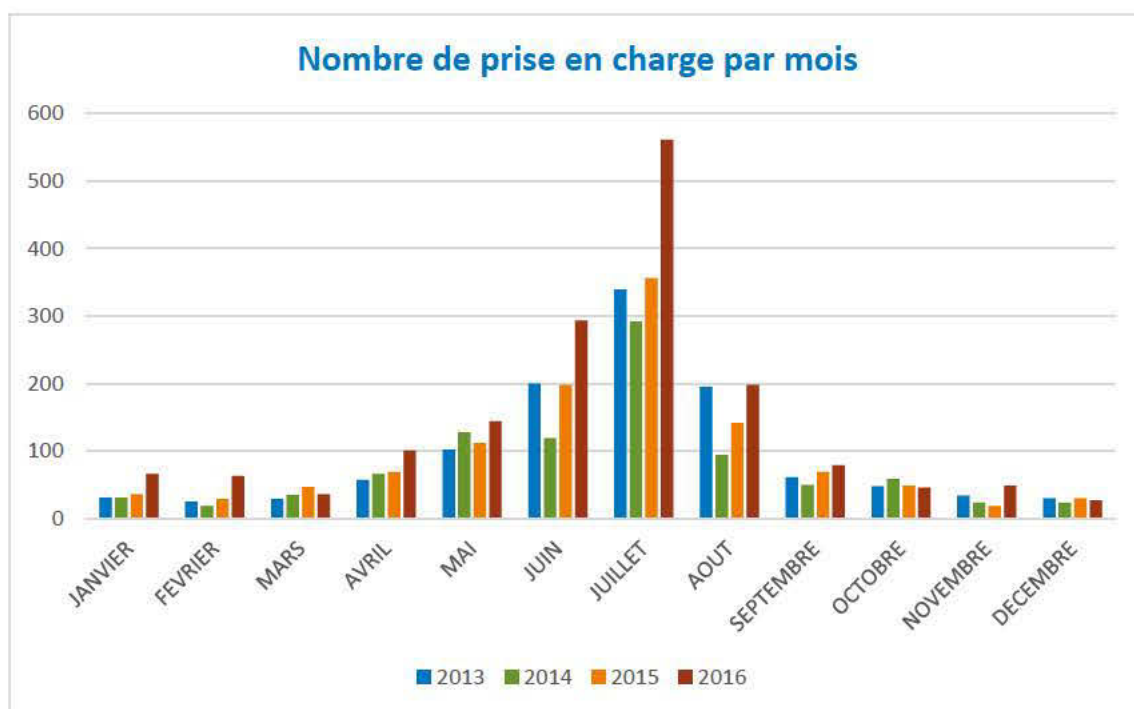
En 2016, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a récupéré 1587 animaux, un taux record depuis son ouverture, soit une augmentation de 37% des accueils comparé à l'année précédente (1156 animaux accueillis en 2015).

On observe une augmentation de la prise en charge de mammifères depuis plusieurs années.

Les prises en charges s'inscrivent dans 6 catégories faunistiques principales. (Graphique 1).



Graphique 1 : principales catégories faunistiques accueillies au CRSFS de Buoux – année 2016 (1587 individus)



Graphique 2 : nombre de prises en charge par mois de 2013 à 2016

I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2016



Jeunes chevêches d'Athéna en soin – Martin Steenhaut

Espèces accueillies	Protégé en France	Protégé par la directive des oiseaux	Protégé par la convention de Berne	Bénéficie d'un plan national d'action	Nb accueil	Relâché	En soin	Autre
Aigle de bonelli	X	X	X	X	1			1
Autour des palombes	X		X		1			1
Balbuzard pêcheur	X	X	X		1			1
Bec croisé des sapins	X		X		1			1
Bergeronnette grise	X		X		14	13		1
Bondrée apivore	X	X	X		2	2		
Busard des roseaux	X	X	X		1		1	
Busard saint martin	X	X	X		1		1	
Buse variable	X		X		39	6	9	24
Caille des blés		X	X		2	1		1
Canard colvert					12	8		4
Chardonneret élégant	X		X		9	5		4
Choucas des tours	X				30	17	3	10
Chevêche d'Athéna	X		X		34	20	2	12
Effraie des clochers	X		X		4	3		1
Chouette hulotte	X		X		60	38	7	15
Circaète jean le blanc	X	X	X		3		1	2
Corneille noire					2			2
Coucou gris	X		X		1	1		
Cygne tubercule	X				2	2		
Engoulevent d'Europe	X	X	X		2			2
Epervier d'Europe	X		X		33	10	2	21
Etourneau sansonnet					14	3		11
Faisan de Colchide					1			1
Faucon crécerelle	X		X		75	35	12	28
Faucon crécerellette	X	X	X	X	1	1		
Faucon émerillon	X	X	X		1		1	
Faucon hobereau	X		X		2	1	1	
Faucon pèlerin	X	X	X		4	1	1	2
Fauvette à tête noire	X		X		9	2		7
Fauvette mélanocéphale	X		X		1			1
Flamant rose	X	X	X		2	1		1
Foulque macroule	X	X	X		1		1	
Geai des chênes					21	8		13
Goéland argente	X	X	X		1			1
Goéland leucophaea	X				8	5		3
Grand-duc d'Europe	X	X	X		19	6	3	10
Grive draine					1			1

Grive musicienne				3	1	2
Grosbec casse noyaux	X		X	2		2
Guêpier d'Europe	X		X	1	1	
Bihoreau gris	X	X	X	3	1	2
Héron cendre	X			2		2
Héron garde bœufs	X		X	1		1
Hibou moyen duc	X		X	2	1	1
Petit duc scops	X		X	198	146	5 47
Hirondelle de fenêtre	X		X	33	27	6
Hirondelle rustique	X		X	7	3	4
Huppe fasciée	X		X	14	3	1 11
Hypolais polyglotte	X	X	X	1		1
Martin pêcheur d'Europe	X	X	X	6	1	5
Martinet noir	X			382	249	3 133
Martinet pale	X		X	2	2	
Merle noir				22	11	11
Mésange bleue	X		X	10	9	1
Mésange charbonnière	X		X	11	3	8
Milan noir	X	X	X	13	8	5
Milan royal	X	X	X	1	1	
Moineau domestique	X			26	17	9
Perdrix rouge				6	2	1 3
Pic épeiche	X		X	1		1
Pic vert, pivert	X		X	11		11
Pie bavarde				4		4
Pigeon ramier				13		1 8
Pinson des arbres				3	2	1
Gallinule poule d'eau				1		1
Râle d'eau				1		1
Rollier d'Europe	X	X	X	3	2	1
Rougegorge familier	X		X	7	5	2
Rougequeue noir	X		X	10	6	4
Serin cini	X		X	1	1	
Tadorne de belon	X		X	5		5
Torcol fourmilier	X		X	1	1	
Tourterelle turque				31	22	9
Vautour fauve	X	X	X	2	2	
Vautour percnoptère	X	X	X	X	1	1
Verdier d'Europe	X		X	2		1

Tableau 1 : Oiseaux recueillis du 01/01/2016 au 31/12/2016 (n=1259)

*Autres = mort, euthanasié, transféré dans un autre centre

PNA : Plan national d'actions

I-3.2 Les mammifères accueillis



Hérisson en soin © Amandine Thomas

Espèces accueillies	Statut national I protégé	Directive habitat : Annexe II ou IV	Convention de Berne : Protégé	Plan national d'action	Nb accueilli	Relâché	En soins	Autres
Blaireau européen					2			2
Chiroptères sp					5	1		4
Ecureuil roux					66	25	8	33
Fouine					2			2
Hérisson d'Europe	X				166	53	61	52
Lapin de garenne					6	4		2
Lièvre d'Europe					2			2
Loir gris					22	12	2	8
Molosse de cestoni	X	X	X	X	1			1
Pipistrelle commune	X	X	X		2			2
Pipistrelle pygmée	X	X	X	X	1	1		
Pipistrelle sp	X	X	X		26	6	2	18
Rat des moissons					14	6		7
Renard roux					12	10		2

Tableau 2 : Mammifères recueillis du 01/01/2016 au 31/12/2016 (n= 327)

*Autres = mort, euthanasié, transféré dans un autre centre

I-3.3 Des taux d'accueil record en 2016

On a pu observer l'augmentation de la prise en charge des mammifères durant ces dernières années. Celle-ci se confirme avec l'accueil de **166 Hérissons d'Europe**, et **66 écureuils roux**.

Le travail de suivi parasitaire sur le Hérisson d'Europe a cette année encore contribué à améliorer leur prise en charge. Une personne engagée à temps plein est nécessaire pour le suivi des règles d'hygiène et de sécurité, l'encadrement des bénévoles et le suivi des analyses parasitaire.



Volontaire s'occupant d'un hérisson d'Europe

Les oiseaux ne sont pas en reste avec un taux d'accueil record de 382 Martinets noir. Ce taux d'accueil exceptionnel a dû mobiliser plus de ressources humaines. Une dizaine de bénévoles se sont impliqués uniquement sur la prise en charge des martinets sur les mois de Juin, Juillet et Août.

Les hiboux petits-duc scops ont également été accueillis en nombre (198 accueils) malgré la campagne de sensibilisation menée pour éviter leur dénichage actif. Souvent déposés à tort dans des cliniques vétérinaires ou dans des SPA, ces oiseaux nécessitent une prise en charge d'environ 2 mois afin d'être réinséré dans leur milieu naturel avant la migration.

I-3.4 Améliorer les techniques de soins

Chaque année a lieu une rencontre des centres de sauvegarde LPO du réseau oiseaux en détresse. Ce moment permet aux soigneurs d'échanger leurs protocoles de prise en charge sanitaire par espèce.

Cette année le centre d'accueil était la LPO Ile grande. Les soigneuses du centre de sauvegarde de la LPO PACA ont pu être formées aux techniques de démaquillage.



Cette année une nouvelle méthode de soin a été testée : l'ostéopathie. Laurie Picaronny, est intervenue bénévolement pour la manipulation de nombreux oiseaux suite à des traumatismes lourds (luxations, fractures déplacées..). Ces manipulations ont été bénéfiques et 90% des oiseaux manipulés ont pu être réinsérés dans leur milieu naturel sans aucun handicap.



Laurie manipulant un milan noir victime d'une luxation de l'épaule

I-3.5 Des espèces à enjeux

L'histoire de Salomé le vautour percnoptère



Le 10 juin 2016, un Vautour Percnoptère retrouvé blessé a été apporté au centre de sauvegarde de la LPO PACA. Il a été trouvé au sol par un groupe de scolaire, puis immédiatement acheminé par les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). A son arrivée, le diagnostic était très sombre : occlusion intestinale, début de pneumonie et fracture de l'os du coracoïde. Le vétérinaire référent du centre, le Dr MARY, a prescrit plusieurs traitements et effectué deux scanners pour s'assurer que l'oiseau se rétablisse correctement de ses blessures. En parallèle, l'équipe du centre est resté en contact avec plusieurs spécialistes, dont le centre de sauvegarde d'Hégaldia spécialisé dans l'accueil de cette espèce, afin que la période des soins soit la plus courte et efficace possible. Grâce au travail de ces différents acteurs, le Vautour a pu se remettre de ses blessures et suivre une rééducation intensive dans les volières adaptées à la réhabilitation des grands rapaces.

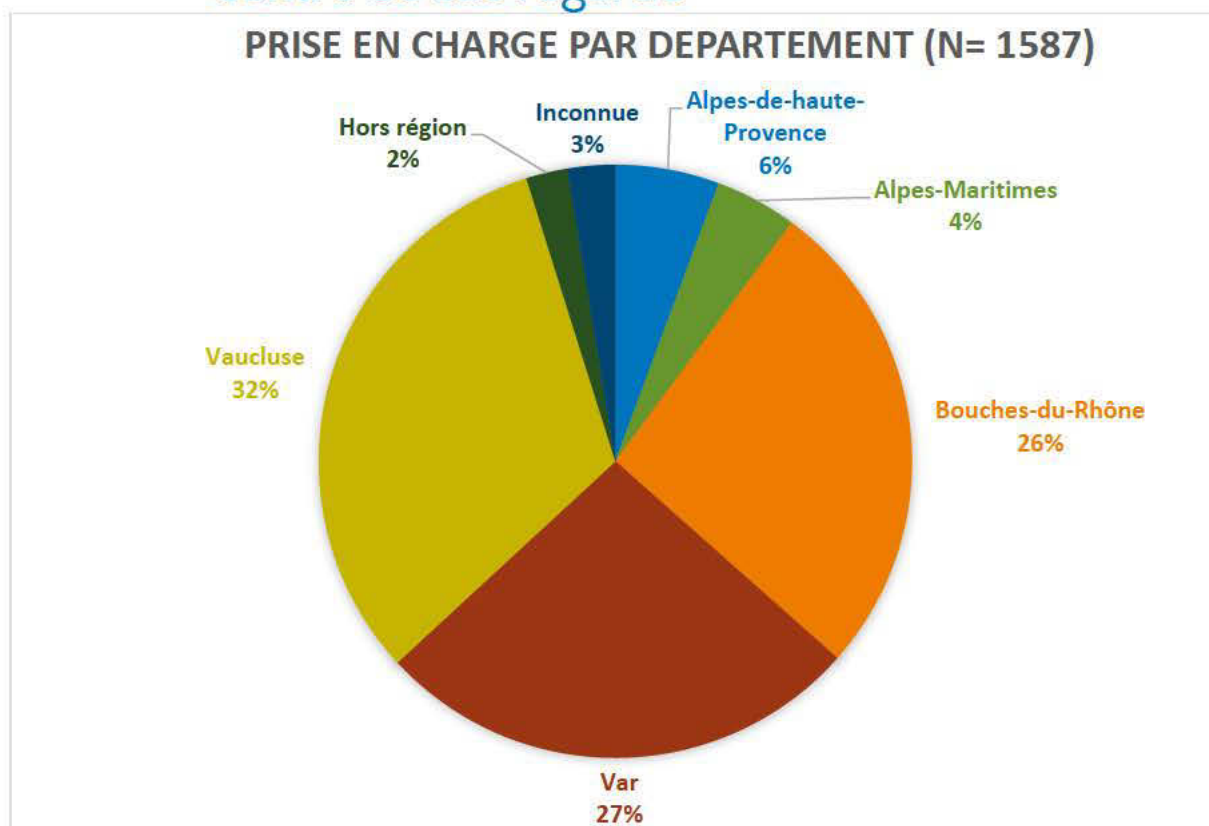
Le Vautour percnoptère est l'espèce de Vautour la plus menacée dans le monde, et seulement 6 couples nicheurs sont connus dans le département du Vaucluse. Grâce au suivi de cette espèce effectué par le Conservatoire d'Espace Naturel de PACA (CEN PACA), nous avons appris que notre individu blessé appartenait à l'un de ces couples. Un jeune était encore en élevage au nid lorsque l'incident est arrivé. Le scanner nous a permis de sexer l'oiseau, il s'agit de la femelle baptisé 'Salomé'.

Le sauvetage de cet individu nicheur représente un enjeu de conservation majeur pour cette espèce. L'équipe du centre de sauvegarde de la LPO PACA a tout mis en œuvre pour sauver la femelle. C'est ainsi que 4 mois après, la responsable capacitaire du centre a pu annoncer avec soulagement la bonne nouvelle : notre pensionnaire pourra retrouver sa liberté et même effectuer sa migration d'ores et déjà cette année. Une seconde bonne nouvelle a été annoncée par le CEN PACA : le père de la nichée a réussi à mener à terme l'élevage de leur jeune qui a pris son envol et commencé sa migration vers l'Afrique sahélienne.

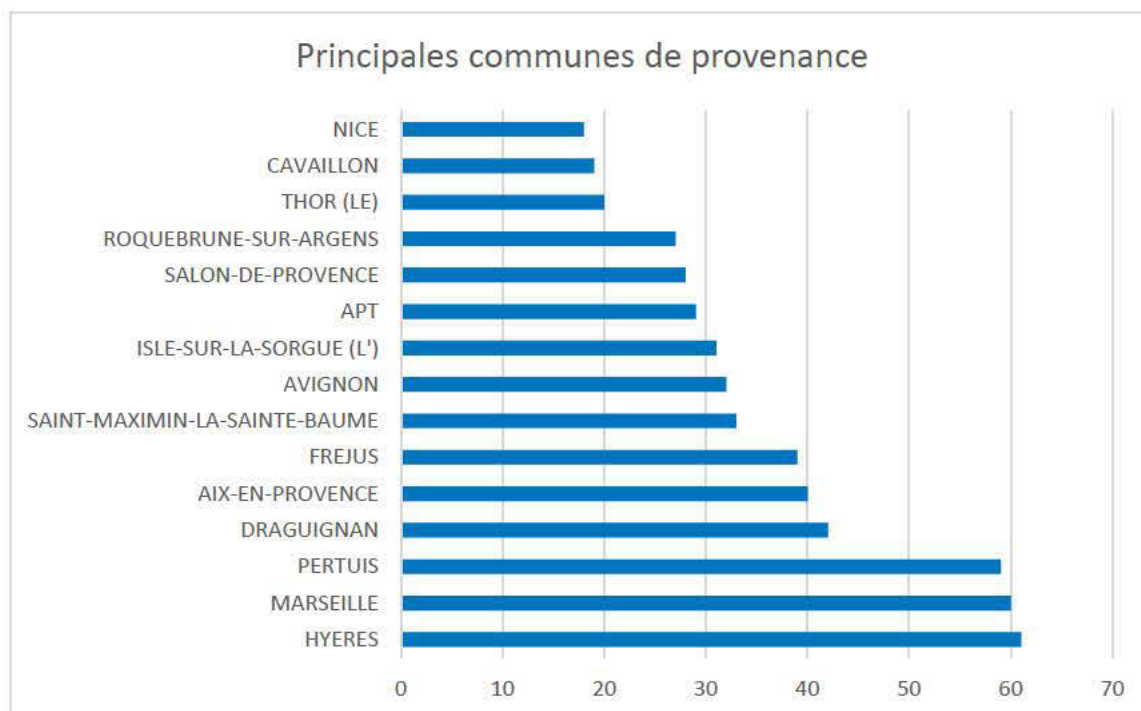
Le 30 septembre 2016, Salomé a été équipée de bagues et d'une balise, financée par BARJAN, avant d'être acheminée jusqu'au lieu de relâcher à Saumane-de-Vaucluse (84).

D'autres espèces à enjeu ont été accueillies au centre de sauvegarde comme un faucon crécerellette et un balbuzard pêcheur victime d'un tir illégal dans le département du Var.

I-3.6 Provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde



Graphique 3 : répartition des prises en charge par département en 2016



Graphique 4 : principales communes de provenance des animaux accueillis en 2016

II – Sensibiliser les publics



II-1 Animer un pôle d'information et de médiation

Le centre de sauvegarde assure un standard téléphonique 7 jours sur 7, avec l'aide d'un volontaire en service civique et des écovolontaires présents toute l'année, pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte provenant de particuliers et professionnels ayant trouvé un animal sauvage en détresse. L'objectif de cette cellule de médiation faune sauvage est d'apporter des réponses à toutes les questions relatives à la petite faune sauvage, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de petits mammifères.

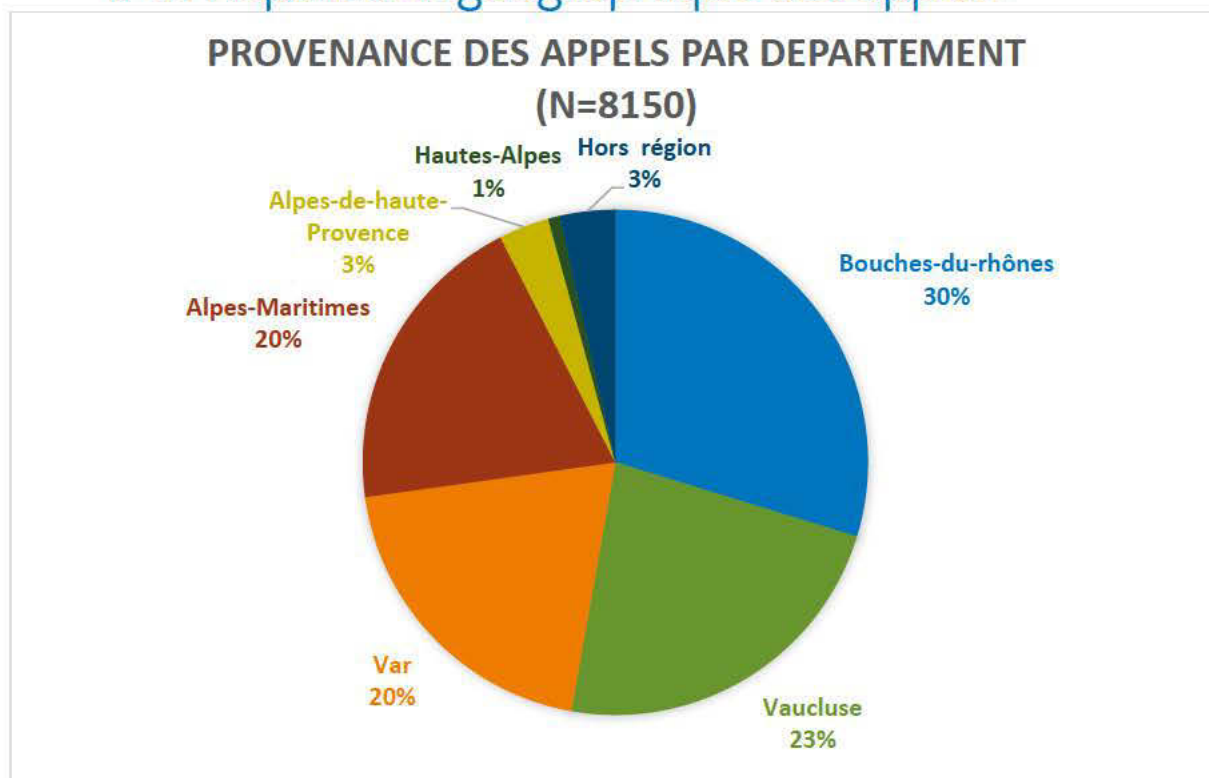
Ces questions concernent des problématiques très diverses :

- signalement d'animaux en détresse (blessés ou en perte),
- signalement de la présence de colonies ou d'individus,
- demande d'information sur la faune sauvage (sur la biologie ou les mœurs des animaux),
- problème de cohabitation (phobies, dérangements, salissures, etc.), allant jusqu'à des souhaits de destruction d'espèces.

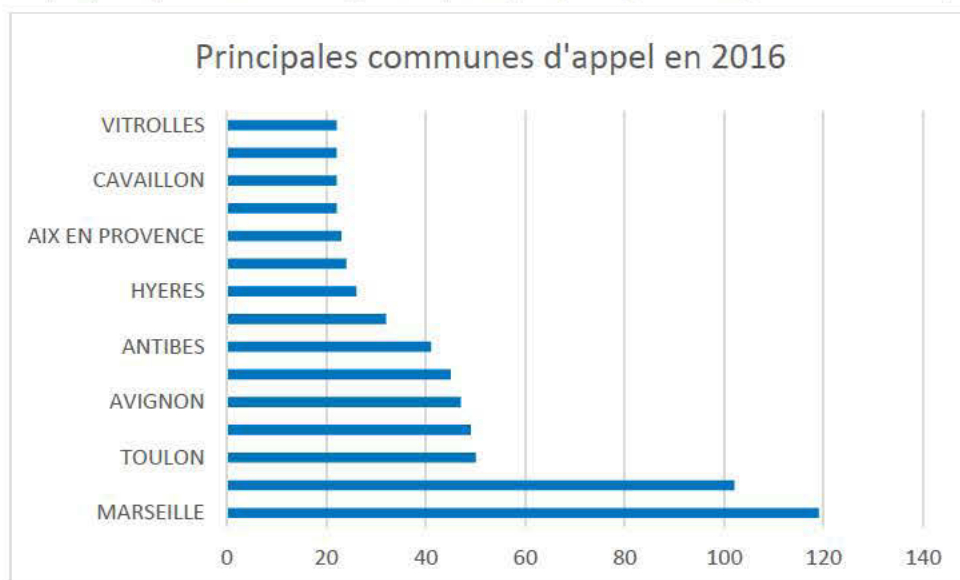
Des conseils et informations sur la problématique cohabitation homme/faune sauvage sont mis à disposition des collectivités et des particuliers afin d'éviter les nuisances (fientes, pigeons, goélands...) et de favoriser la biodiversité en milieu urbain (hirondelles, martinets, hérissons...).

L'animation du pôle d'information et de médiation répond à une demande sociale en constante augmentation. Au cours de l'année 2016, **8150 conseils** ont été apportés par téléphone et près de 200 par mail.

II-1.1 Répartition géographique des appels

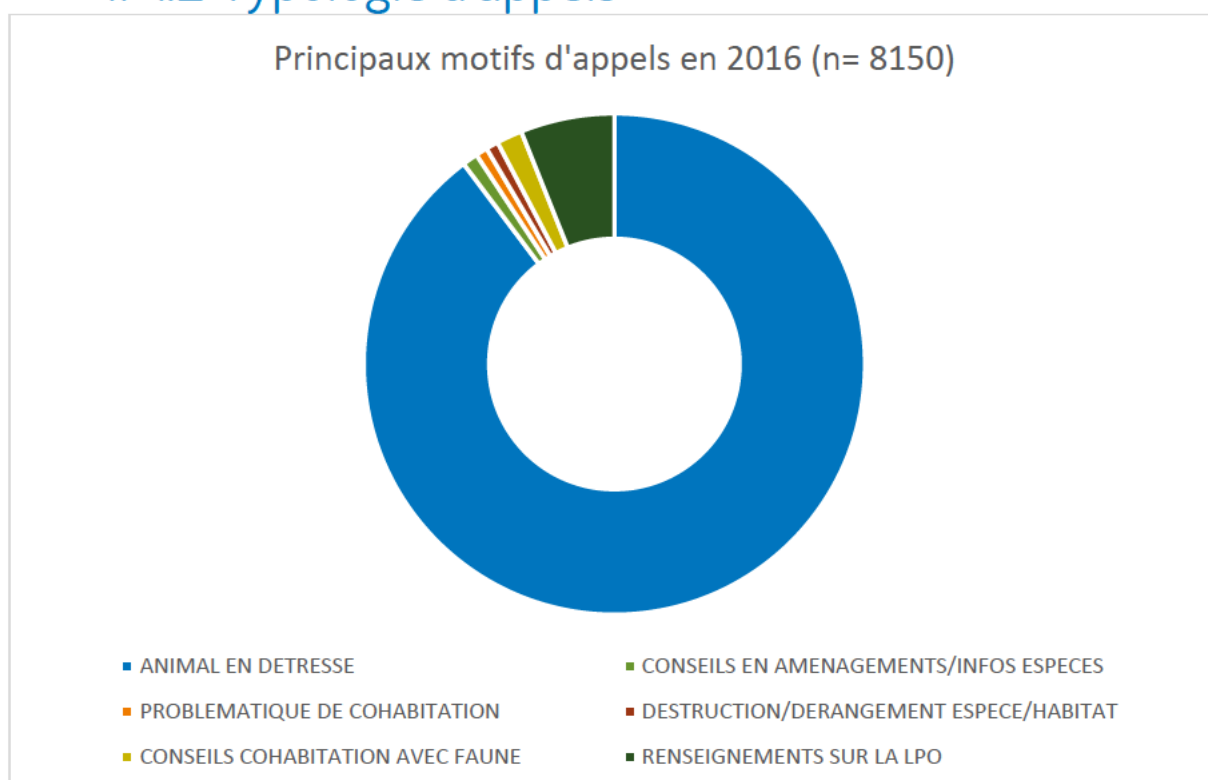


Graphique 6 : provenance des appels téléphoniques par département pour l'année 2016 (n=8150)



Graphique 7 : Principales communes d'appel en 2016

II-1.2 Typologie d'appels



Graphique 8 : typologie des appels pour l'année 2016

II-1.3 Création de nouvelles fiches conseils « J'ai découvert un animal sauvage »

En 2016, 23 nouvelles fiches conseils ont été créées à la disposition du public sur le site internet de la LPO PACA : <http://paca.lpo.fr/>

Ces fiches conseils expliquent les gestes et les réflexes à avoir en cas de découverte d'un animal sauvage.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FAUNE & FLORE



Fiche conseil

Faune sauvage en détresse

Document mis à jour : Février 2016

J'ai trouvé un jeune rapace nocturne (Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Grand-duc d'Europe, Hibou moyen-duc, Petit-duc scops, ...)

A savoir :

Les jeunes rapaces nocturnes sortent du nid bien avant de savoir voler ! Les chouettes (hulottes, chevêches) et les hiboux (grand-duc, moyen-duc et petit-duc), âgés de quelques semaines et vêtus de leur duvet, sortent de leurs nids bien avant de savoir voler. Loin d'être abandonnés, ils dorment le jour souvent au pied d'un arbre. La nuit venue, ils se déplacent et émettent des cris qui permettent à leurs parents de les repérer et les alimenter. Au cours de cette phase d'émancipation indispensable à leur développement, ils apprendront à voler puis à chasser, accompagnés par leurs parents.



CONNAISSANCES À AVOIR : LES PÉRIODES DE SORTIE DU NID

Jeune Chouette hulotte
Période de sortie du nid :
De février à juillet
Yeux noirs avec un contour rose, duvet gris brun strié de brun.



Jeune Hibou petit-duc
Période de sortie du nid :
De fin juin à fin août
Yeux jaunes, aigrettes sur la tête, tient dans une main.



Jeune Chevêche d'Athéna
Période de sortie du nid :
De début juin à fin juillet
Yeux jaunes, plumes formant des « sourcils » au dessus des yeux, tient dans une main.



Jeune Hibou moyen-duc
Période de sortie du nid :
De mars à mai
Yeux jaunes-orangés, duvet gris-brun, aigrettes sur la tête, taille d'environ 30 cm de haut.



Jeune Grand-duc d'Europe
Période de sortie du nid :
De début juin à fin juillet
Yeux jaunes orangés, grande taille, aigrettes sur la tête, environ 60cm de haut.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 34450 Buzols • crfa@paca.lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44



Exemple de fiche conseil : « J'ai trouvé un jeune rapace nocturne »

II-2 Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement

II-2.1 Intervenir auprès des collégiens & autres jeunes

Afin de sensibiliser le public à la biodiversité et aux premiers gestes en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse, des animations sont organisées à destination des classes de 6ème dans le cadre du programme éducatif du Parc naturel régional du Luberon. Ces animations répondent aux attentes du programme de Sciences de la Vie et de la Terre en montrant une des actions possibles de l'homme en faveur de la protection de la nature.

En 2016, **16 classes de 6ème**, ont reçu la visite d'un membre de l'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Ont été sensibilisés également **1 ALSH** (Centre de loisir).

II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics

Au cours de l'année 2016, près de 3000 personnes (adultes, scolaires et loisirs) ont également été sensibilisées à la protection de la faune sauvage au cours de remises en liberté publiques d'animaux soignés au centre. Ce sont 38 événements de ce type qui ont été organisés à travers la région PACA pour permettre à tout type de public d'assister à la remise en liberté d'un animal sauvage.

Un partenariat avec la gare de Coustellet et les groupes locaux LPO a permis de réaliser **11 relâchers publics et de sensibiliser 810 personnes**.



Relâchers d'un milan noir et d'une chouette hulotte à l'occasion des z'apéros concert à la gare de coustellet

II-2.3 Communiquer auprès de la presse et autres relais médiatiques

Au cours de l'année 2016, les actions du centre ont été relayées par plusieurs articles de presse en région PACA et de nombreux interviews et relais médiatiques.

L'info du jour

Animaux sauvages en

Le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (LPO Paca) a organisé un stage à Hyères pour former des bénévoles transporteurs. L'occasion de découvrir qui peut intervenir et comment

Face à un animal sauvage en détresse, on est souvent désarmé. Comment lui venir en aide sans l'effrayer et risquer d'aggraver la situation ? A-t-on le droit de le récupérer et si oui, comment doit-on s'y prendre ? A qui s'adresser ? La majorité d'entre nous ne connaît pas la réponse à ces questions ce qui s'avère problématique dans une situation d'urgence. Parce que cela arrive beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, la Ligue de protection des oiseaux Paca, qui gère le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, met en place des formations pour les bénévoles qui souhaitent s'impliquer. Un stage était organisé le week-end dernier à Hyères. L'occasion de découvrir quels sont les conseils de base, les espèces vulnérables qui s'occupent de les recueillir et les soigner dans la région, et comment on peut devenir sauveur.

DOSSIER EMMANUELLE POUQUET

Où sont soignés les animaux trouvés ?

La formation qui s'est déroulée à Hyères était animée par Chloé Hugonnet, soigneur et responsable du Centre de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Paca. Il se trouve à Buoux dans le Vaucluse et a été créé en 1996 par le Parc naturel régional du Luberon.

« Sa vocation est de recueillir, soigner et réinsérer dans la nature les animaux sauvages en détresse trouvés dans la région Paca », explique la jeune directrice. Buoux est-il le seul centre dans la région ? « Non, il y en a un autre dans les Alpes-de-Haute-Provence. Mais Buoux est le plus proche et le seul à disposer d'un vétérinaire relais (à Hyères) et d'un réseau de transporteurs. » Quel que soit l'animal sauvage trouvé, on peut l'emmener à Buoux pour le faire soigner ? « Non. D'abord parce que la détention d'animaux sauvages et donc le transport sont interdits sans autorisation. Il faut prendre contact avec le centre qui appellera un bénévole transporteur. Ensuite, parce que la prise en charge d'animaux sauvages est très réglementée. Le centre de Buoux n'est habilité que pour recueillir des espèces sauvages européennes, à l'exception des gros mammifères (ongulés : sangliers, chevreuils...), des pigeons et des goélands leucophaea. »

Pour connaître les espèces les plus souvent soignées à Buoux (lire page suivante).



Moment fort au centre régional de soins : celui où l'on relâche les animaux recueillis. Ici, une buse variable percutée par un véhicule qui reprend son vol après son séjour.

(Photo Benoît Bouthier. CRSPS)

Un stage pour devenir bénévole transporteur

La formation proposée à Hyères samedi et dimanche derniers s'adressait aux personnes qui souhaitent rejoindre le réseau de bénévoles transporteurs. Les seize participants venaient de l'ensemble de la région Paca. Ils ont appris sur une journée la législation liée aux animaux sauvages, le fonctionnement du centre de sauvegarde, la stabilisation, le conditionnement et le transport des animaux blessés.

À la suite de cette formation, ils peuvent choisir de rejoindre les 150 personnes bénévoles qui soutiennent d'ores et déjà le centre pour l'acheminement des animaux sauvages sur l'ensemble de la région. La prochaine formation aura lieu en novembre, pour tout renseignement envoyer un mail à : crsps-paca@lpo.fr ou contactez le centre au 04.90.74.52.44. Ces stages sont gratuits. Ils sont ouverts aux majeurs véhiculés.

En détresse...

Un petit duc piégé dans la glu, un milan noir blessé lors d'une collision avec un véhicule, des hirondelles rustiques victimes de fractures après avoir percuté une baie vitrée... Voici quelques exemples de pensionnaires actuellement en soins à Buoux. Il y a eu aussi l'écureuil mordu par un chien, le rapace criblé de plomb, et de nombreux hérissons trouvés au bord des routes... Pour savoir quoi faire, voir les conseils par ailleurs.

Ils ont participé à la formation

« Mettre mon expérience de soignant au service des animaux »

Joseph Burner, Hyères médecin à la retraite. Médecin généraliste à la retraite, je suis depuis 8 mois à la LPO. J'ai toujours œuvré pour les animaux et la défense de la nature. Je suis militant écologiste, mais désabusé de la politique. J'avais déjà entendu parler du centre de soins, je savais qu'ils ramassaient les animaux en détresse et j'étais intéressé pour travailler avec eux, car j'ai du temps libre.

J'aimerais mettre mon expérience de soignant au service des animaux. J'ai appris pas mal de choses pendant le stage, notamment sur les animaux que l'on a le droit de récupérer, ceux que l'on ne doit pas toucher et pourquoi. Je ne savais pas non plus qu'il est interdit de transporter des animaux sauvages, sauf si le centre est prévenu et qu'il délègue le pouvoir d'intervenir. Ils ont aussi un vétérinaire



bénévole référent à Hyères, très impliqué dans la protection de la faune sauvage. En tant que transporteur, on peut lui amener l'animal et c'est lui qui juge s'il a des chances de survie avant qu'on l'achemine au centre. »

« Les besoins sont très importants ! »

Sonia Wojciechowski, enseignante, et son fils Tristan, Draguignan

On fait partie d'un groupe local de la LPO Paca Grande Dracénie depuis 2011. Il y a déjà chez nous des bénévoles impliqués dans le transport d'animaux en détresse. Quand ils nous expliquent leur rôle, que les besoins sont très importants parce qu'il y a énormément d'animaux en détresse et peu de personnes prêtes à aider, ça donne envie de s'impliquer. On s'aperçoit aussi, et on nous l'a expliqué dans le stage, que beaucoup de gens confondent dénichage et détresse. En fait, ce n'est parce qu'un oiseau est tombé du nid qu'il est en



détresse. C'est parfois une étape dans son évolution. Apparemment, les besoins sont particulièrement importants en saison, d'avril à août, pendant la période de nidification où les oiseaux sont les plus vulnérables. Quant à Tristan, il est tombé dedans quand il était petit, donc il est logique qu'il m'accompagne aujourd'hui !

LPO PACA – paca.lpo.fr – Rapport d'activité | 27

détresse: savoir quoi faire

Vous avez trouvé un animal, êtes-vous certain qu'il a besoin d'aide?

À faire ...

- 1 Garder son calme.** Capturer l'animal en le recouvrant d'un tissu. Prendre garde aux serres des rapaces au bec des échassiers (hérons, cigognes...) installer l'animal dans un carton adapté à sa taille ou dans une caisse de transport pour chien ou chat et le laisser au calme.
- 2 Noter avec précision** le lieu, la date et les circonstances de découverte de l'animal.
- 3 Maintenir les animaux très jeunes ou très faibles** au chaud (28°), si besoin à l'aide d'une bouillotte.
- 4 Maintenir les animaux très jeunes ou blessés** à l'abri des mouches à l'aide d'un tissu.
- 5 Consulter les conseils** du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage sur le site <http://paca.lpo.fr> rubrique: « Soins animaux »
- 6 Contactez rapidement** le centre de sauvegarde de Buoux (04.90.74.52.44) pour qu'il lui apporte les soins adaptés.



En convalescence, en haut : un bébé hérisson d'Europe.

(Photo Éloïse Deschamps)

A droite, un écureuil roux.

(Photo Marion Ovtze)



Les chouettes hulottes.

(Photo Daniele Brichet. CRFS)

À ne pas faire

- 1 Ne jamais alimenter, ni hydrater** un animal sauvage avant d'avoir pris connaissance des conseils du centre de sauvegarde sur le site <http://paca.lpo.fr> rubrique: « Soins animaux ». Ne donner ni pain, ni lait à un oiseau ou un mammifère sauvage.
- 2 Ne jamais tenter de soigner** un animal sauvage, on risque d'aggraver son état.
- 3 Ne jamais tenter d'élever** un animal sauvage chez soi. Pour un grand nombre d'espèces, la loi l'interdit, et confié à des spécialistes, il a plus de chance de survie.
- 4 Ne pas manipuler** un animal sauvage. Ne pas l'exhiber, lui parler. En situation de détresse, un animal sauvage a surtout besoin de calme.
- 5 Ne jamais installer** un oiseau dans une cage.
- 6 Ne pas forcément intervenir** si vous trouvez un jeune animal isolé. Il n'a pas toujours besoin de vous. Consultez d'abord les fiches conseils très documentées.

Chiffres clés

- **15 000 animaux** recueillis dans la région depuis la création du centre, soit plus de 1 000/an.
- **7 600 appels** reçus par jour au centre de Buoux pour signaler des animaux en détresse et demander conseil.
- **70 %** c'est le pourcentage d'animaux sauvés sur le total de ceux recueillis au centre régional de sauvegarde.
- **80 %** c'est la proportion des oiseaux sur l'ensemble des animaux secourus.



Les martinets noirs sont, avec les hérissons, les plus nombreux à être recueillis au centre. Comme ils ne se posent jamais, les plus jeunes s'épuisent. (Photo Caroline Serra. CRFS)

Les espèces les plus vulnérables

Les bénévoles de la LPO Paca impliqués dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse – ils sont... dans le Var et ... dans les Alpes-Maritimes – recensent les espèces les plus fréquemment recueillies. Chez les oiseaux, on compte une grande majorité de martinets noirs. Épuisés de leur migration ou victimes du fort mistral, ce sont chaque jour plusieurs martinets qui arrivent au centre de sauvegarde de Buoux. Il y a aussi les grands rapaces nocturnes (chouettes, hiboux...) dont il faut savoir qu'ils grandissent au sol et que les gens ramassent souvent par méconnaissance. Les petits mammifères ne représentent que 20 % des animaux soignés au centre, mais cette proportion est en forte augmentation puisque 140 hérissons ont été recueillis en 2015. Les animaux sont victimes de collisions, de tirs illégaux, s'épuisent lors des migrations ou lors d'intempéries. Le centre recueille aussi fréquemment des animaux sauvages que les gens ont tenté de soigner eux-mêmes et dont l'état s'est aggravé. Ne faites pas la même erreur!

La Provence. Sud Vaucluse du 22/03/2016

LE THOR ● La LPO relâche une chouette hulotte. Dimanche, au mas des grands Cyprès, au Thor, sur l'exploitation maraîchère de Pierre Clerc, à l'occasion de la 11^e

semaine pour les alternatives aux pesticides, l'association Follavoine a tenu une conférence sur les dangers de produits phytotoxiques, suivie d'une démonstration de greffes sur les arbres fruitiers. À la tombée du jour, Jean-Luc Robinet, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a procédé au lâcher d'une chouette hulotte, rapace nocturne, âgé de deux ans, trouvée péguee dans un piège à glu dans un champ de la commune et qui a passé six mois au centre de soins de Buoux. Un envol pour la liberté, qui procure à chaque fois un beau moment d'émotion. Si vous avez trouvé un animal sauvage blessé, contactez la cellule de conseils téléphoniques à la LPO, château de l'environnement. ☎ 0 490 745 244.



/ PHOTO A.M.

SAUMANE-DE-VAUCLUSE

DIMANCHE 24 JUILLET 2016 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Le cygne du golf a retrouvé son plan d'eau

Après avoir été soigné et chouchouté pendant trois semaines, l'un des cygnes du domaine du Golf de Saumane a retrouvé jeudi dernier son étang favori. La remise à l'eau a été réalisée par Jean-Luc Robinet, bénévole de la Ligue pour la protection des oiseaux de la région Paca (LPO Paca) en présence de Jean-François Girard, directeur du golf et de la structure hôtelière et de plusieurs amis des oiseaux. Après quelques hésitations au sortir de sa cage, le volatile s'est précipité avec bonheur vers l'eau accueillante, histoire de se dégoûter les plumes et de retrouver ses compagnons de jeu.

Sans la mobilisation de tous, l'histoire de cette jeune femelle aurait pu être autre-

ment plus tragique. Tout a commencé fin juin lorsque l'animal d'ordinaire vaillant a commencé à ne plus s'alimenter et à se laisser dépérir. Intriguée, la direction du golf a alors interpellé Sabine Planelle, conseillère municipale isolée bien connue pour son attachement à la cause animale, qui a de son côté averti les sapeurs pompiers de L'Isle-sur-la-Sorgue, spécialisés dans la capture d'animaux.

Une prise en charge par les soigneurs de la LPO

Conduit au centre de soins du château de Buoux, le cygne a été pris en charge par les soigneurs du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Paca. Après scanner et endoscopie, il s'est avéré que l'ani-

mal avait ingéré une pelote de tresse munie d'un hameçon sans doute laissée là par un pêcheur. Une cuillère de pêche plantée au niveau du cou avait par ailleurs dégénéré en infection dans le gosier, empêchant du même coup l'animal d'absorber toute nourriture.

Deux couples de cygnes ont depuis sept ans élu domicile sur les étangs du Golf de Saumane. Complètement domestiqués, ils évoluent en toute quiétude pour le plus grand plaisir des visiteurs. La LPO Paca rappelle à ce sujet que le cygne est un animal essentiellement végétarien et que le pain, en raison du gluten qu'il contient, est un véritable poison pour ce genre de volatile.

Claude ALBERT



Remis sur pattes grâce aux soigneurs de la LPO Paca, le bel oiseau a retrouvé son étang favori.

COUSTELLET

Les chiffres s'envolent à La Ligue de protection des oiseaux

Pendant l'été et en partenariat avec La Gare, la LPO a effectué 9 relâchés dans le cadre des Z'apéros concert du marché, qui se sont déroulés tous les mercredis soir.



Des oiseaux par nuées

Réalisés à la tombée de la nuit ou un peu plus tôt selon les espèces, ce sont 26 oiseaux soignés au Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CRSFS) de Buoux qui ont été relâchés, 2 milans noirs (migrateurs), 17 hiboux petits ducs scops (migrateurs), 6 chouettes hulottes, 1 chouette chevêche d'Athéna (espèce dont le Plan National d'Action est porté en région PACA par la LPO).

Ces rendez-vous ont également permis de sensibiliser 730 personnes à l'environnement



Les bénévoles LPO du Groupe Local "Luberon Monts de Vaucluse". À gauche, l'un des 5 hiboux petits ducs relâché mercredi dernier.

/ PHOTOS D.P.

et à la protection de la biodiversité et de récolter 500€ de dons qui serviront au centre de Buoux pour l'alimentation des animaux, les médicaments et pansements, les produits de nettoyage et de désinfection.

Cette somme couvrira environ 1 semaine de charge en été, un peu plus en période moins

chargée.

Des euros par centaine

Les coûts du centre sont très variables, par exemple un petit duc qui n'est pas blessé, mais simplement émancipé et récupéré revient à environ 50 € pour les 2 à 3 mois d'élevage au centre. Par contre l'un des 2 milans

noirs accidentés à l'aéroport de Nice, a nécessité plus de 1700€ (transports, radios, réduction de fracture, pansements spéciaux, rééducation, alimentation, charge salariale etc...).

Patrick DENIS

Pour les aider sur : <http://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/>

Les zapéro-concerts démarrent en fanfare



La fanfare "Haut les mains" sur le parvis. Le chanteur de "PinkNoColor".



/ PHOTOS D.P.

Le parvis et la verrière de la gare de Coustellet étaient bondés mercredi soir pour le lancement des zapéro-concerts du marché et il fallait jouer des coudes pour accéder aux buvettes tandis que les tables et les chaises libres étaient des objets rares.

Rendez-vous devenu incontournable au fil des années (sept ans déjà), les zapéro-concerts sont gratuits et se déroulent tous les mercredis à partir de 18h. Une fois vos courses terminées sur le marché paysan, vous pouvez donc profiter d'une pause musicale et festive pour découvrir des musiciens de la région.

C'est la fanfare "Haut les

mains" d'Avignon dirigée de main de maître par Sylvain Siffert, qui a lancé le bal. Constitué d'une vingtaine de musiciens, la fanfare a plus que séduit le public. C'est ensuite le groupe *PinkNoColor* de Marseille qui a pris le relais dans un tout autre style, puisque c'est dans un registre électro pop que cette toute nouvelle formation a enflammé le makadam dansefloor de la Gare.

Mazalda, "Pense-bête, Boys in lilies"...

Pour les prochains rendez-vous, il faut noter la venue de *Mazalda* qui présentera "Super Orion" le 13 juillet, puis le trio *Pense-bête* entre rock,

swing manouche, valse et musiques du monde qui se produira le 20. *Boys in lilies* jeune duo entièrement féminin, se produira le 27 avec une musique aux frontières de la dark wave et du punk rock. Pour le mercredi 3 août, ce sera la grande soirée anniversaire pour les 20 ans de la Gare, mais nous en reparlerons.

Relâchés de rapaces

En partenariat avec la LPO Paca (Ligue de Protection des Oiseaux) chaque mercredi après le concert (sous réserve d'une météo favorable), sera l'occasion d'un relâché de rapaces (chouette hulotte, petit duc...) recueilli et soigné dans



L'envol du milan noir.

le centre de sauvegarde du Buoux. C'est un milan noir qui a repris son envol dans la plaine du Calavon devant une quarantaine de personnes impressionnées. Le rapace a tourné quelques minutes dans le ciel en guise de remerciements avant de disparaître....

Patrick DENIS



À poil ou à plume, la nature reprend ses droits à St-Aygulf

Fréjus Après l'épisode rarissime de la ponte d'une tortue marine sur le sable aygulfais, voilà qu'un jeune flamant rose, la semaine dernière, a joué les vedettes... sur la plage naturiste



Mitrillé de photos, le jeune flamant a fait la joie des baigneurs. Semblant jouer les vedettes, il était en fait en quête d'un peu de repos. (Photos D4)

O n ne soulignera jamais assez la richesse de la flore et de la faune aux étangs de Villepey et toute la zone aux alentours. Dernière preuve en date, s'il en fallait encore une : l'apparition d'un jeune flamant (pas vraiment) rose sur la plage des Esclanandes, vendredi dernier... Si les locaux ont, parfois, l'habitude d'apercevoir cet oiseau migrateur passer au-dessus de leur tête, là il en était tout autrement ! « Dès le matin, ils ont aperçu sur la plage. Il marchait tranquillement, il avait l'air ni fatigué ni apeuré... Quelle belle surprise », s'est exclamée Nicole Chauveau, présidente de l'association des Naturalistes des Esclanandes. « En provenance de l'embarcadere de l'Argem, il a passé la zone des hirs-sans, et a longuement marché sur notre zone naturiste. Pas farouche, il a joué les vedettes ! Sans le harceler ni l'embêter, nombreux ont été les baigneurs à le prendre en photo ou en vidéo. Puis il a continué son chemin, au bord de l'eau, tranquillement... » Sur une plage qui a déjà connu, il y a plus d'un mois, l'arrivée rarissime d'une tortue marine pour y pondre

ses œufs, voilà maintenant que c'est au tour d'un flamant rose juvénile de fouler le sol de cette plage... « Cela fait 40 ans que je viens ici, et je n'en ai jamais vu se promener sur la plage », s'émerveille la présidente des naturalistes. Surtout que malgré la présence ponctuelle de tels oiseaux, Fréjus n'est pas les salins d'Hyères ni la Camargue !

Désormais en lieu sûr

Que les défenseurs des animaux se rassurent, le jeune animal est désormais en lieu sûr grâce aux éco-gardes, alertés par M^{me} Chauveau et ses amis. « L'équipe des gardes du littoral sont venus à la mi-journée pour prendre en charge l'oiseau, précise Yves Jacob, responsable du service environnement de la Ville de Fréjus. Il a été placé dans un centre de soins où il est soigné, et sera libéré quand il aura récupéré toutes ses forces. »

En effet, malgré une apparente décontraction trompeuse, l'animal avait besoin de se poser. « Dénutri et fatigué, il n'a pas eu le force de reprendre les ailes, ajoute M. Jacob. Désormais pris en charge, il va aller mieux ! » - N. PASCAL
npascal@varmatin.com



Que faire si vous trouvez un animal sauvage blessé ou en détresse ?

Vous avez trouvé un animal sauvage en difficulté ? Ci-dessous, prenez connaissance des quelques conseils, selon l'animal, à observer en cas d'une telle rencontre. Pour plus de détails, n'hésitez surtout pas à contacter la cellule de conseils téléphoniques de la LPO Paca au 04.90.76.52.44.

Si c'est un rapace

► **À savoir :** les rapaces possèdent des pattes et des becs très puissants. Si vous devez manipuler l'animal, faites-le avec des gants en cuir et des manches longs pour votre sécurité et celle de l'animal. Nous sommes en été et vous avez trouvé un petit oiseau noir qui tient dans la main. La tête vous fait penser à celle d'un rapace et le corps à celui d'une hirondelle : ce n'est pas un rapace, vous venez de découvrir un martin noir !
► **Quelques rapaces communs dans la région :** faucon, épervier, buse, chouette, hibou...
► **À faire :** contactez avant tout le

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (numéro de téléphone précédemment cité). Préparez un carton mesurant environ 1,5 fois la taille de l'oiseau avec des trous sur le dessus, et déposez du papier journal au fond. Si c'est un grand rapace (vautour, grand-duc...), ne le manipulez PAS sans l'intervention des pompiers. Sinon munissez-vous de gants en cuir, attention aux serres. Ne lui donnez ni eau ni nourriture ni café. Ne scotchez ni bec ni ailes. Attendez les instructions des bénévoles. Rappelons que leur détention est interdite sans autorisation spéciale.

Si c'est un jeune oiseau des jardins

► **Si l'oisillon est emplumé, tient debout et se déplace :** à ce stade, pour la plupart des espèces, l'oisillon est en phase d'émancipation au sol. Un oisillon qui n'est pas en détresse doit être laissé dans son environnement, en éloignant les

animaux domestiques. Si nécessaire, déplacez-le à l'abri des dangers. Le fait de toucher un oisillon n'entraîne aucun rejet des parents, contrairement aux mammifères. Il peut ainsi se développer naturellement. Les deux parents viennent régulièrement le nourrir au sol.

► **Si l'oisillon semble très jeune, n'est pas ou peu emplumé :** à ce stade, les oisillons se trouvent normalement au nid et leur présence au sol est accidentelle (chute ou destruction du nid, mort ou rejet des parents etc.).

Installez l'oisillon en hauteur idéalement en le maintenant dans son nid ou dans un nid artificiel dans les 30 mètres aux alentours, éloignez-vous, et surveillez afin de vous assurer que les parents reprennent en charge



l'élevage. Veillez à suivre les conseils au numéro de téléphone précédemment cité.

Si c'est un jeune mammifère (herisson, écureuil, lapin...)

► **À savoir :** un jeune mammifère qui se déplace au sol doit être surveillé, en prenant soin de rentrer les animaux domestiques. S'il s'agit d'un jeune écureuil et que la femelle adulte est visible, il est préférable de remettre le jeune dans l'arbre et de veiller à ce que sa mère le récupère. Une femelle reprend généralement en charge l'élevage de ses jeunes même après un léger dérangement ou une manipulation. Si le jeune paraît faible, ne se déplace pas, a les yeux fermés, il convient de le prendre en charge...

► **Prise en charge.** Les yeux sont ouverts et il a beaucoup de poils : il est en train de s'émanciper. Les yeux sont fermés et il a peu ou pas de poils : il n'est pas normal de le trouver seul, il y a donc nécessité de le prendre en charge.

Si l'animal est dans un abri : il est dans un environnement naturel où la mère viendra le chercher. Si l'animal est à découvert et seul : il faut évaluer l'état de l'animal et s'assurer que la mère est dans les parages. Si ce n'est pas le cas, il y a nécessité de prendre en charge l'animal. Prendre un carton et faire des trous sur le dessus, mettre du papier journal au fond, fournir à l'animal un tissu en polaire pour qu'il puisse s'y abriter sans émettre les griffes. Ne rien donner à l'animal (lait, eau, foin, paille...) cela peut aggraver son état. Le garder dans une pièce au calme, le maintenir au chaud (entre 25°C et 28°C) à l'aide d'une bouillotte ou d'une bouteille d'eau chaude emmitouflée dans un tissu, posée dans le carton, le protéger des mouches à l'aide d'un drap sur le carton, contacter rapidement le centre au numéro de téléphone précité.

Plus de détails sur <http://paca.lpo.fr>

BEAUCHAMP

Un grand-duc libéré dans les marais



Noël, un hibou grand-duc, a été relâché du côté des marais de Beauchamp lundi soir.

/ PHOTO VALÉRIE FARINE

L'émotion est palpable. Plus un mot ne se fait entendre parmi la quarantaine de personnes venue assister à cet événement. Noël, un hibou grand-duc femelle, prendra d'ici quelques secondes son envol. Une liberté retrouvée pour cet oiseau qui avait été recueilli "choqué" le 23 décembre dernier sur le site d'escalade de Saint-Rémy-de-Provence. Souffrant d'un traumatisme crânien et déstabilisée, Noël avait alors été prise en charge au centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS). Jusqu'à lundi soir donc et l'heure des au revoir.

Françoise Nissen, membre de la LPO et bénévole au CRSFS, accompagnée de Lucas Vest également membre de la LPO, saisisse le grand-duc d'environ 4 kilos. Le temps de permettre aux personnes présentes de prendre quelques photos afin d'immortaliser ce moment et

surtout de saisir ce dernier regard échangé entre l'animal et son guérisseur quelques secondes avant son envol...

"C'est beaucoup d'émotion, avoue Françoise Nissen. Mais le seul truc qui nous anime lorsque nous les soignons, c'est de pouvoir un jour les remettre en liberté. Pour Noël, nous avons choisi de la relâcher dans un endroit différent de celui où elle a été trouvée. Cela fait trop longtemps qu'elle est partie et son territoire a peut-être été récupéré. Aux marais de Beauchamp, elle pourra trouver de la nourriture le temps de se réhabituer à la vie en liberté. C'est mieux pour elle qu'elle n'est pas de concurrence au début." Pour la petite histoire, un mâle grand-duc devait également être relâché en compagnie de Noël. Ce dernier s'est cependant enfui le matin même... La peur de l'engagement sans aucun doute...

Rémi SIMONPIETRI

Des jeunes chouettes Effraies retrouvent la vie sauvage

Le lâcher de trois chouettes Effraies aura été un instant particulièrement émouvant. Ces trois jeunes Effraies des clochers (elles sont nées au printemps dernier), sortent d'une période de leur jeune existence particulièrement tragique, puisqu'aujourd'hui, sans l'intervention de personnes, membres ou non de la LPO, elles auraient connu un sort funeste. L'une d'elles a été trouvée au sol d'un atelier d'art de Fréjus, avec une fracture tibia/tarse et une plaie dont le pourtour était en train de nécroser, les deux autres ont été amenées au centre de sauvegarde de Piolenc, trouvées par des particuliers dans de la paille au sol à la suite de travaux. Ces dernières avaient été replacées dans leur nichoir, les parents ne sont pas revenus. C'est totalement déshydratés et très maigres que les deux poussins ont été amenés au centre de soins du Parc Naturel du Luberon.

Un nichoir dans la campagne

Si la première chouette garde des séquelles de sa blessure, elle est à présent apte à retrouver la vie sauvage. Après le report pour cause de météo défavorable d'une première date pour les réintégrer dans leur milieu naturel, cela a pu être réalisé en fin de semaine dernière.

C'est sur la propriété d'un agriculteur proche du hameau de Mauran, René Miretti, volontaire pour prêter une cabane comme lieu d'implantation



Chantal Seguin de la LPO a expliqué comment a été réalisé le sauvetage des deux chouettes.

/ PHOTO R.T.

d'un nichoir par la LPO, qu'a eu lieu cette opération. Le nichoir a été construit de telle sorte qu'il puisse, d'une part mettre à l'abri des prédateurs (renards, fouines, entre autres) les trois volatiles et ensuite pour leur servir de lieu de ponte.

"Un plateau, sur lequel seront posés des poussins morts (de manière naturelle) afin de

nourrir durant une courte période les nouveaux occupants du nichoir, a été construit et érigé, par Christian Bottéga, à proximité. Il sera alimenté tous les deux jours, ceci afin de permettre aux nouveaux venus de se familiariser avec leur nouvel environnement et d'être autonomes" a indiqué Chantal Seguin, membre de la LPO.

LE CENTRE DE SOINS DE BUOUX

La Ligue de Protection des Oiseaux gère le Centre de Soins de Buoux, situé dans le Parc Régional du Luberon. C'est la seule structure de ce genre pour soigner les oiseaux de la région PACA. Ce centre comme la LPO sont financés par les dons (déductibles des impôts sur le revenu) et font appel au bénévolat. Malheureusement, les difficultés financières sont telles qu'un des deux postes risque d'être supprimé. Le nombre d'animaux recueillis au Centre pour y recevoir des soins est en augmentation, 1466 à ce jour en 2016, contre 1064 pour la même période en 2015 (près de +40%).

André Renoux a ajouté qu'un "piège-photos est en place avec déclenchement automatique lorsqu'un mouvement est détecté. Ceci devrait nous permettre de les suivre de manière discrète", André Renoux qui a l'habitude au sein de l'association de manipuler les oiseaux, a appliqué "la méthode, dite du taquet, qui consiste à déposer (cela s'est fait une demi-heure avant la tombée de la nuit) les jeunes "dames Blanches" dans le nichoir. C'est une technique identique qui est utilisée pour le busard ou le vautour".

Chantal Seguin a insisté sur tout ce que cette opération peut révéler de magnifique dans une société : "Au delà d'aider une espèce animale en voie de disparition bien qu'elle soit protégée, c'est une opération totalement désintéressée, fondée sur le bénévolat, l'entraide, qui procure à ceux qui se sont investis une grande émotion".

Et c'est vrai qu'elles sont belles et émouvantes à regarder et côtoyer ces belles chouettes Effraies. Il ne reste qu'à leur souhaiter de s'adapter très vite et de profiter de la campagne berroise pour y faire leur vie, quelques autres couples y évoluant encore.

La surprise sera grande dans quelques mois, si une progéniture prolonge leur implantation, car pour le moment il n'est pas possible de savoir si parmi ces trois spécimens, il y a des mâles et femelles, leurs plumages étant identiques.

R.T



(Photos Frank Muller)

L'envolée sauvage

La Roquebrussanne Vendredi soir, le Grand-duc qui avait été retrouvé blessé dans l'école du village a été relâché, après trois mois de soins

Il y a trois mois, on retrouvait un hibou Grand-duc blessé dans l'école maternelle du village. Alertés, les bénévoles de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) l'avaient emmené chez un vétérinaire de Saint-Maximin, qui avait diagnostiqué un traumatisme crânien, très certainement dû à une collision avec une voiture. Transféré et pris en charge au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (Vaucluse) ⁽¹⁾, l'oiseau a peu à peu retrouvé son aptitude à chasser, signal qu'il était temps de lui rendre sa liberté.

À la tombée de la nuit

Vendredi soir, peu avant la tombée de la nuit, une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous fixé par Pierre Venel, responsable du groupe LPO Sainte-Baume Val d'Issole. Des béné-

voles de la LPO, des passionnés de faune sauvage, quelques curieux... Direction le refuge communal des Orris, sur les hauteurs du village, depuis lequel il était prévu de relâcher le hibou, transporté dans un simple carton.

Une récompense des efforts de la LPO

Pour meubler l'attente de la pénombre nécessaire au confort de l'oiseau nocturne, Pierre Venel a évoqué l'action de la LPO, puis a donné de nombreuses informations sur le Grand-duc (lire ci-dessous). «Ce moment vient récompenser nos efforts. Nous sommes heureux de pouvoir relâcher cet oiseau ici, dans une réserve ⁽²⁾ toute proche du lieu où il a été trouvé.» Arrivé discrètement, Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et défenseur avisé des es-

paces naturels ⁽³⁾, semblait ému d'assister au retour de ce Roquier particulier. «C'est l'exemple que la protection de l'environnement et de la biodiversité est parfois très concrète. Que chacun peut y contribuer.»

Sans un bruit

Les photographes redoutaient la nuit. L'oiseau l'espérait. Le public, installé en retrait, a regardé les bénévoles ouvrir le carton. Tout en douceur. Il revenait à celle qui avait trouvé le blessé de lui rendre sa liberté. Quelques secondes à peine après avoir pris conscience qu'il était revenu dans «sa» forêt, le Grand-duc a pris son envol et a disparu sans un bruit.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varamatin.com

1. Web : paca.lpo.fr/soins-animaux
2. Toute structure ou personne peut déclarer sa



Pierre Venel, du groupe LPO Sainte-Baume Val d'Issole.

propriété, si modeste soit-elle, «réserve» de biodiversité, les conditions principales étant de ne pas y utiliser de pesticides et de ne pas y laisser la chasse se pratiquer. Le vallon de la source des Orris, en partie propriété communale, est déclaré comme tel depuis juillet 2014.

3. Il est également président du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume, qui devrait être annoncé dès l'année prochaine.

Le hibou Grand-duc

Le Grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes d'Europe.

- Poids : 2 à 2,5 kg (mâle), 2,5 à 3,3 kg (femelle);
- Longueur : 65 à 75 cm;
- Envergure : 160 à 188 cm;
- Longévité : plus de 20 ans;
- Vol : le Grand-duc est doté comme la plupart des nocturnes d'un plumage duveteux, très flexible, qui lui permet de voler sans bruit.
- Alimentation : il se nourrit de tout ce qui bouge, depuis les scarabées jusqu'aux faons des cervidés, principalement des mammifères (campagnols, rats, souris, renards, lièvres), également d'oiseaux de toutes sortes.
- On le rencontre aussi bien dans les plaines que dans les montagnes. Il aime particulièrement les falaises proches de plans d'eau.
- Le hibou Grand-duc bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis 1981.

**Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ?
La LPO vous conseille au 04.90.74.52.44.**



Une quarantaine de personnes sont venues assister au retour à la liberté du hibou Grand-duc.

Même protégés, les rapaces prennent du plomb dans l'aile

Le Centre de sauvegarde de la faune sauvage, à Buoux, dénonce des tirs illégaux sur des espèces très rares

D'abord, la bonne nouvelle. "Pour la première fois, un appel à témoins a été diffusé par les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. On n'avait jamais vu ça par ici", dit-il. Il semblait que des renseignements commencent à remonter", assure Chloé Hugonnet, la responsable du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, basé à Buoux.

Et puis la mauvaise. Si les agents de l'ONCFS ont décidé de lancer pareil appel, c'est que, comme l'explique encore Chloé Hugonnet, "il y a eu deux événements particulièrement graves cette année. Des braconniers ont tiré sur deux oiseaux extrêmement rares, un balbuzard pêcheur dans le Var et un faucon émerillon dans les Bouches-du-Rhône. Ces animaux sont à ce point rares que des gestes aussi inconséquent peuvent jouer sur la survie de l'espèce".

Dans les deux cas, ces oiseaux ont été retrouvés par des riverains puis conduits à Buoux, où se trouve le seul centre de la région Paca capable de délivrer des soins à de tels animaux en détresse, et où ils ont été pris en charge par l'équipe. Quant à savoir s'ils retrouveront un jour la vie sauvage, cela va tout court... "Ici, on est en octobre, nous avons reçu vingt rapaces 'plombés', avec un taux de mortalité de 50%. Mais la statistique est bien plus importante que cela. Car depuis notre ouverture, en 2008, nous avons reçu 250 oiseaux victimes de tirs illégaux, et seulement 88 ont survécu".

Chasseurs ou pas ?

Chloé Hugonnet aimerait croire que de tels gestes ne sont pas le fait de simples chasseurs.



Ce faucon émerillon, oiseau très rare en Paca, a été victime d'un tir dans les Bouches-du-Rhône. Il a été blessé à l'aile et a perdu un œil à cause d'un plomb. C'est l'un des dix oiseaux conduits en soins depuis le mois de septembre. (PHOTO: ANA L'ESPRESSO)

Seulement voilà, malgré les dénégations d'Edmond Rolland, le président de la Fédération de chasse en Vaucluse (lire ci-dessous), elle ne peut s'empêcher de constater que les chiffres de rapaces victimes de tirs illégaux montent en flèche pendant la période de l'ouverture. "En moyenne, sur une année, le taux d'animaux plombés se situe autour de 3%. Pendant la période de chasse, il avoisine les 20 %".



des chasseurs. "Nous nous sommes bien sûr rapprochés des fédérations pour évoquer la question avec leurs responsables, notamment pour qu'ils fassent des rappels à la loi ou débattent entre eux de la question. Mais nous sommes rarement bien reçus".

Alors, elle essaie de comprendre. Pourquoi des chasseurs, qui se disent garants de l'équilibre des espèces, viendraient à tirer sur des animaux rarissimes ? Selon elle, il n'y a qu'une explication. "Il semblerait que certains chasseurs sont persuadés qu'ils sont en concurrence avec des rapaces, de plus en plus nombreux, qui viendraient leur subtiliser leur gibier. Mais alors, si c'est cela, pourquoi tirent-ils sur un balbuzard pêcheur qui, comme son nom l'indique, ne se nourrit que de poissons ?"

Un an de prison

Difficile en tout cas, compte tenu du nombre d'animaux protégés victimes de tirs, de ne pas reconnaître que, chasseurs ou pas, des individus peu recommandables tirent sur à peu près n'importe quoi. L'occasion, pour la responsable du Centre de sauvegarde de la faune sauvage, de signaler que la loi est très sévère face à ce type de délit : "Les contrevenants risquent jusqu'à un an de prison et 5000 €". Mais il est extrêmement rare que les braconniers se fassent prendre, rajoute-tout aussitôt la jeune femme. Et lorsque c'est le cas, les peines prononcées sont nettement en dessous des maxima".

Autant dire, dans ces conditions, qu'elle ne croit guère de voir un jour cesser de soigner ces animaux transformés en cibles de stand de tir.

JACQUES BOUDON

UNE ACTIVITÉ QUI AUGMENTE, DES MOYENS QUI STAGNENT

Toujours en recherche de dons et de bonnes volontés

Si certains animaux, même parmi les plus protégés, n'ont pas que des amis, le travail de sensibilisation de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) auprès du public produit heureusement un tout autre effet. "De plus en plus de personnes qui trouvent des animaux en détresse nous les amènent, et parfois de très loin, dans la région. C'est bien, mais nous nous retrouvons avec toujours plus de pensionnaires", explique la responsable du centre de sauvegarde de Buoux. Et la courbe ascendante semble s'accroître toujours plus. Ainsi, alors qu'en 2015 les lieux avaient reçu 1 150 petites victimes, en 2016, année qui n'est même pas terminée, ce chiffre est déjà passé à plus de 1 500 (dont 70 % d'oiseaux).

Ce qui, en revanche, ne monte pas, ce sont les subventions publiques qui permettent au centre de fonctionner. Tout comme ne grimpe pas plus le nombre de salariées de l'association (elles sont deux, sous le régime du contrat aidé). Alors, pour répondre à ces urgences qui ne cessent de se faire de plus en plus pressantes, le centre fait appel aux dons, mais aussi à toutes les bonnes volontés. Avec un budget annuel de 100 000 € à peu près stable d'une année sur l'autre, en contrepartie d'une activité en forte expansion, on comprendra que le centre de sauvegarde de Buoux ne refusera aucun don. Tout comme il étudiera toute proposition d'éventuels bénévoles qui seraient prêts à donner de leur temps.

Car les soins délivrés aux animaux blessés ne sont pas une mince affaire. Exemple avec les rapaces. Si, après être passés par l'infirmerie, ils sont tirés d'affaire, leur séjour est loin d'être terminé. Trois étapes les attendent encore avant qu'ils ne retrou-



Après être passés par une période de soins, puis de convalescence, les oiseaux blessés sont placés en volière de rééducation, comme c'est le cas ici, puis de réhabilitation.

vent leur environnement naturel : celle de la convalescence, où ils restent en cage ; celle de la rééducation, dans une petite volière ; celle, enfin, de la réhabilitation, dans une volière nettement plus grande. Autant dire que tout cela prend du temps, et coûte de l'argent, en nourriture et équipement.

Alors, si, comme ce vétérinaire de Per-

tuis qui met gratuitement de son temps et de son savoir-faire à disposition du centre de sauvegarde, vous êtes prêts à faire un geste, sachez qu'il vous serez toujours les bienvenus.

Pour toute information, LPO Paca : 04 94 12 79 52 ou <http://paca.lpo.fr>

J.B.N.

L'AVIS d'Edmond Rolland, Fédération chasse 84

"Ce ne sont pas des chasseurs qui font ça !"

Pour Edmond Rolland, le président de la Fédération de Chasse en Vaucluse, il n'y a pas de confusion possible : "Ceux qui tirent sur les rapaces ne sont pas des chasseurs". En tout cas, nous ne les reconnaissons pas comme tels.

Il n'empêche, le plomb qui a été retrouvé dans le corps des oiseaux existe bel et bien. Et les rapaces qui sont victimes de tirs illégaux ne sortent pas de l'imagination des protecteurs de la vie sauvage.

Alors, justement, Edmond Rolland avance une explication qui dédouane ses amis chasseurs. "Vous savez, certains rapaces protégés sont de plus en plus nombreux. Et ils s'en prennent aux volailles d'élevage. Je connais des éleveurs qui souffrent de cette situation mais qui, pour se protéger, ont tendu des filets au-dessus de leurs poulaillers. Maintenant, j'imaginerai facilement que d'autres personnes, à bout de nerfs face à des prédateurs qui les harcèlent, sortent des fusils et finissent par s'en servir".

"Je peux vous dire que je condamne fermement de telles attitudes. Mais ceux qui pratiqueraient des méthodes comme celles-ci ne sont pas



Pour le président Rolland, ces tirs ne sont pas le fait de chasseurs. (PHOTO: J.-M.B.)

des chasseurs ! Vous savez, il ne suffit pas de posséder un fusil de chasse pour être un chasseur".

"Nous avons une garderie nationale, des agents de développement et des garde-chasse de la fédération. Tous peuvent parfaitement participer à une veille de protection des espèces menacées. Maintenant, les chasseurs connaissent la liste des espèces protégées. Mais je le dis et je le répète, ce ne sont pas des chasseurs qui sont à l'origine de ces tirs".

J.B.N.

II-2.4 Se faire connaître sur les réseaux sociaux

Le centre anime une page internet sur le site <http://paca.lpo.fr> en lien avec les réseaux sociaux : Google+, Twitter, et surtout, l'animation d'une page Facebook dédiée qui est suivie par 3000 personnes.

En 2016, 3300 followers sur facebook suivent et aiment la page du centre, qui a relayé près de 360 articles ! <https://www.facebook.com/lpo.paca.crsfs>

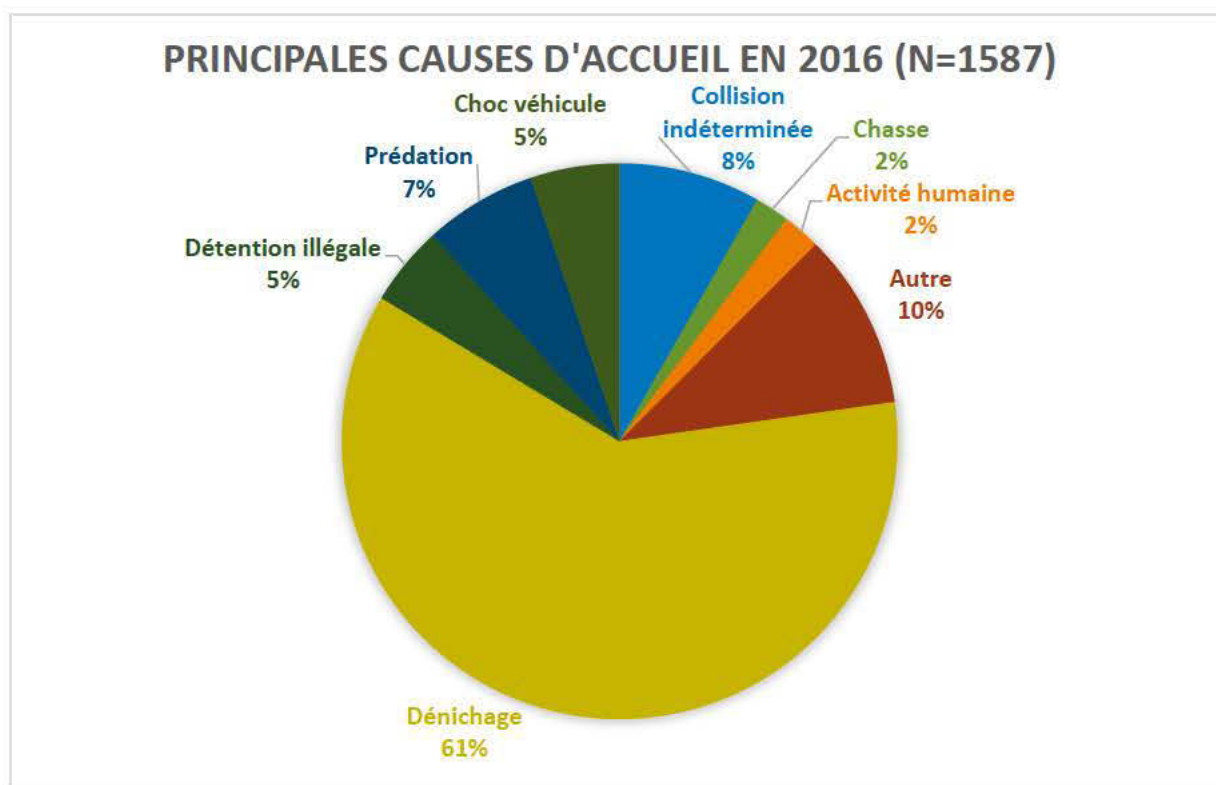
III – Etudier les espèces

III-1 Produire des informations sur la faune sauvage

Objectif : Définir les causes d'entrée avec la plus grande précision possible

Chaque année l'objectif du centre de sauvegarde est d'améliorer la détermination de la cause d'entrée pour chaque pensionnaire.

Pascale Pignet Planque, vétérinaire en stage Certifaune nous permet d'améliorer cela en réalisant des autopsies sur les individus morts au centre de sauvegarde.



Graphique 9 : les causes d'accueil de la faune sauvage en 2016

On observe dans les circonstances autres une forte proportion de la prédation par les animaux domestiques (majoritairement les chats) ainsi que le dénichage actif.

Précision cause d'accueil	Total
Autres activités humaines	35
Capture accidentelle dans des pièges destinés à d'autres espèces	5
Collision avec un équipement humain	7
Collision indéterminée	102
Collision vitre	15
Dénichage actif	458
Détention en captivité	56
Electrocuté ou électrisé	7
Empoisonnement intoxication non identifiée	2
Emprisonnement accidentel cheminée cuve	7
Epuisement	26
Indéterminée	96
Infection bactérienne	2
Infection botulisme	1
Infection ectoparasites	2
Infection endoparasites	3
Infection non identifiée	16
Intempéries aléas climatiques	10
Malformations	1
Noyade	4
Plombe	32
Prédation animal domestique autre que chat	15
Prédation chat	65
Prédation conflit interspécifique	1
Prédation non identifiée	18
Prédation oiseau	4
Prédation rapace	1
Pris dans des filets de culture	1
Pris dans des structures d'origine humaine non destinées à la capture	2
Pris dans une cavité naturelle	1
Ramassage jeunes	508
Trafic aérien	3
Trafic routier	79
Victime de déchets ou produits d'origine humaine autre que pétrole	1
Victime de produits pétroliers	1

Tableau 3 : Précisions causes d'accueil des animaux au centre de soin du 1/1/2016 au 31/12/2016 (n=1587)

Objectif : Déterminer avec précision les causes d'accueils

Depuis 2015, une vétérinaire (Dr Pascale Pignet) en stage certifaune réalise des autopsies sur les individus décédant au centre de sauvegarde pour des causes inconnues.

A ce jour une trentaine d'autopsies ont pu être réalisées et nous comptons seulement 96 individus avec une cause d'accueil indéterminée contre 158 en 2015. La connaissance et la prise en charge sur le Hérisson d'Europe a pu notamment être améliorée grâce à la découverte de nombreuses pathologies parasitaires mortelles. Les hémorragies internes non détectables au diagnostic visuel ont pu également être révélées grâce aux autopsies.

Etienne Mas, étudiant en école vétérinaire a réalisé en collaboration avec le centre de sauvegarde une thèse sur l'intoxication par le plomb chez les rapaces victimes de tir. Des prélèvements sanguin ont été effectués au cours de l'année 2016 sur une trentaine de rapace en soin.

Pauline Cottarel, étudiante en école vétérinaire a rédigé une thèse sur l'épidémiologie descriptive de l'infestation parasitaire des Hérissons d'Europe du centre de sauvegarde pour la faune sauvage de Buoux.

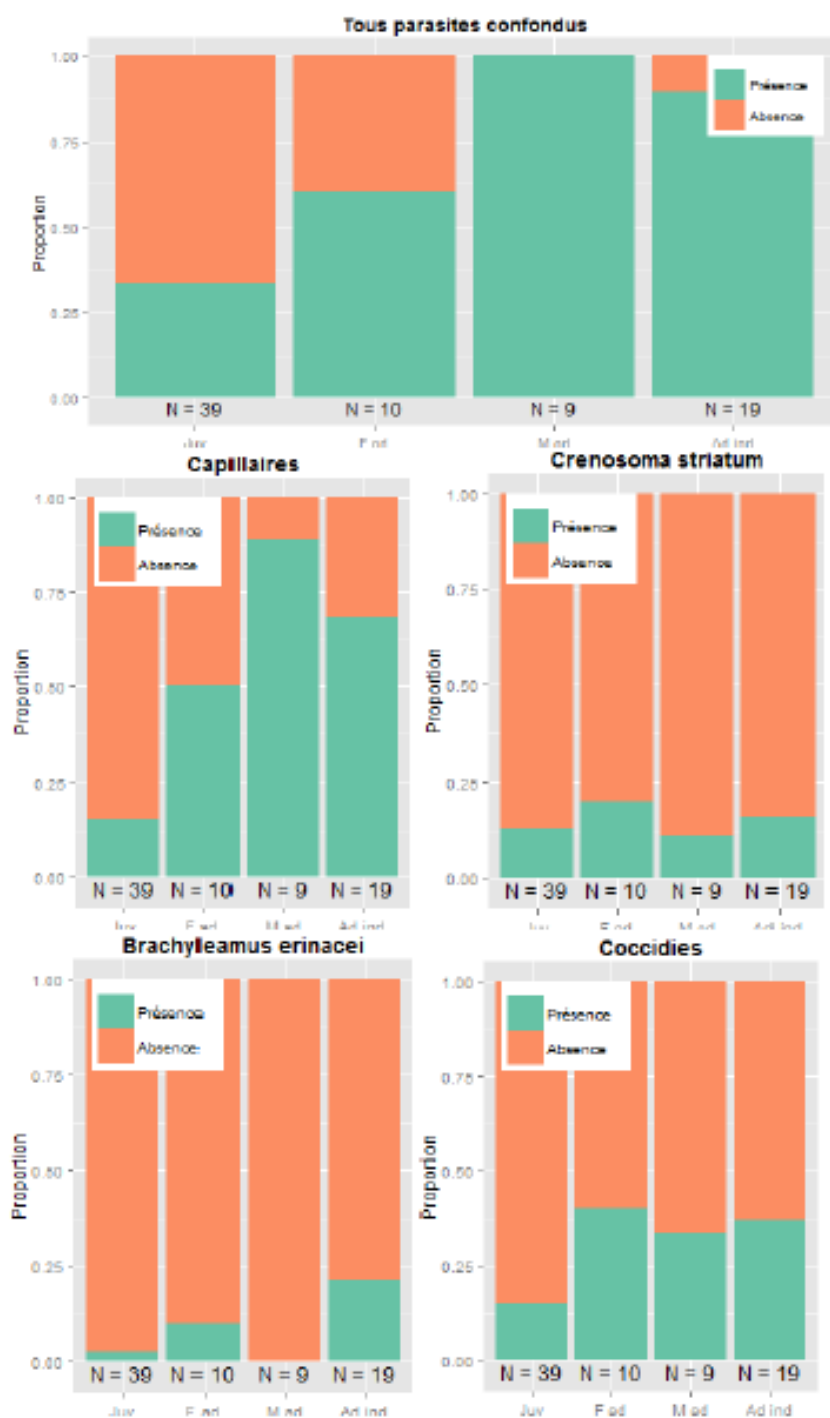


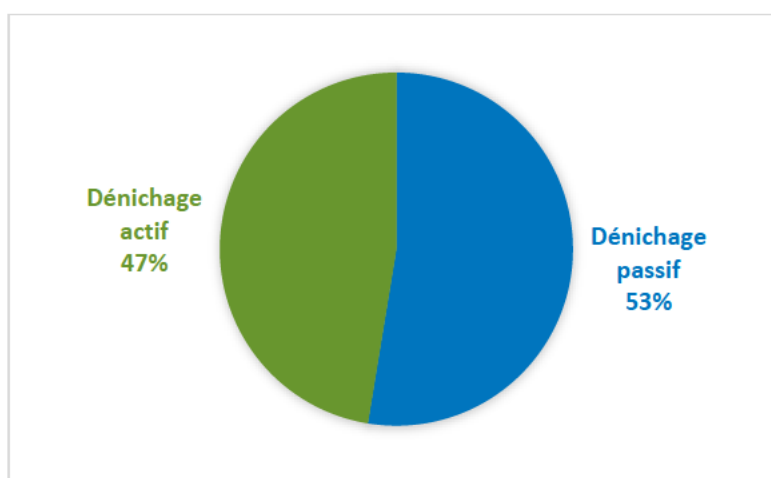
Figure 57 : Prévalence des différents parasites selon la variable sexe-âge (Juv = Juvéniles, F ad = Femelles adultes, M ad = Mâles adultes, Ad. Ind = Adultes de sexe

Extrait de la thèse de Pauline Cottarel « Epidémiologie descriptive de l'infestation parasitaire des Hérissons d'Europe du centre de sauvegarde pour la faune sauvage de Buoux »

Objectif : Lutter contre le dénichage et récolter des données sur les sites de nidification des rapaces nocturnes

La cause d'accueil « dénichage » est l'une des plus importantes en centre de sauvegarde. Celui-ci regroupe deux catégories : le dénichage actif (le fait de retirer volontairement un jeune individu en bonne santé de son milieu naturel) et le dénichage passif (retirer un jeune individu de son milieu naturel pour sa survie, à la suite par exemple du décès de la mère allaitante).

L'objectif est de réduire un maximum le dénichage actif, trop souvent exécuté par manque de connaissance par les découvreurs par l'accompagnement téléphonique, et la sensibilisation. La création de fiche de conseil, notamment concernant les oiseaux « nidifuges » (ou s'émancipant avant de savoir voler) a contribué à réduire le dénichage actif.



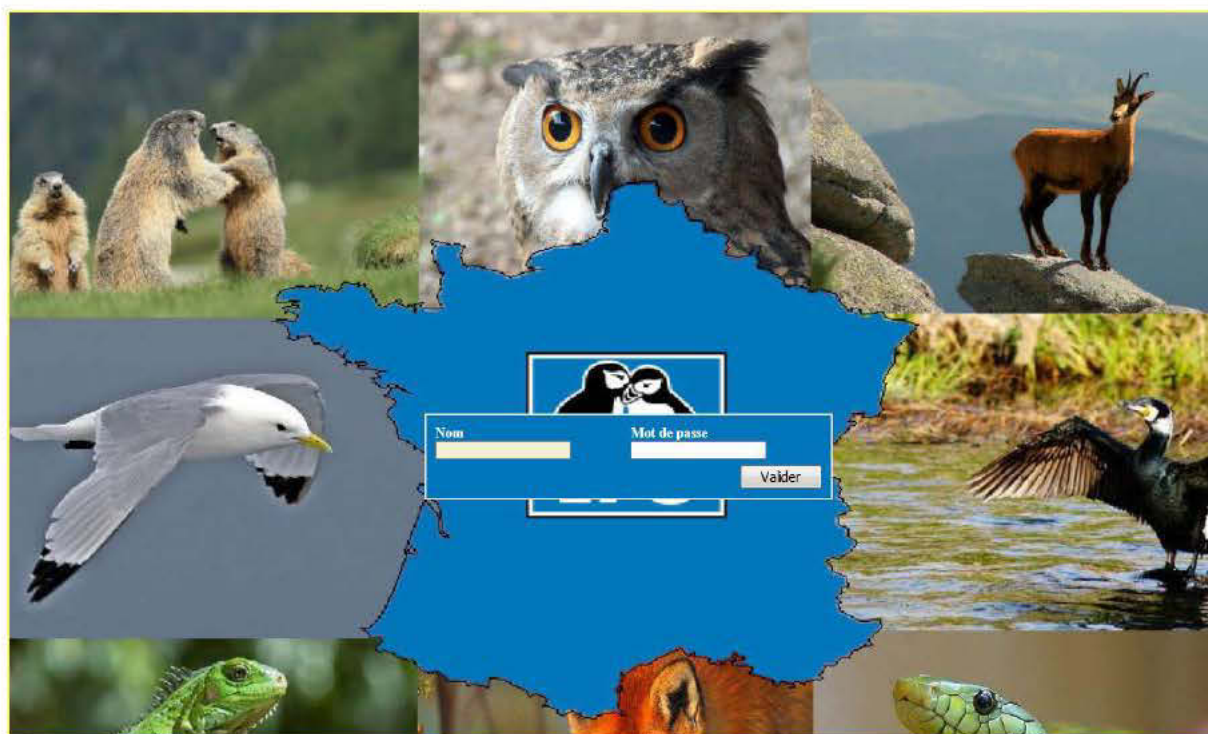
Répartition entre dénichage actif et dénichage passif en 2016 (n = 966)

III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique

III-2.1 Création d'une base de données nationale du réseau oiseaux en détresse

Depuis deux ans, le réseau oiseau en détresse travaille à l'élaboration d'une base de données commune aux sept centres LPO.

Cette base de donnée a pour objectif de mutualiser les données (nombres espèces, cause d'accueil... etc) afin d'agir contre les causes de destruction et de pouvoir mettre en évidence des chiffres nationaux afin de mener des études spécifiques sur une cause d'accueil (par exemple la prédation par les animaux domestiques) ou bien sur une espèce en particulier.



Base de donnée OISYLIS du réseau « oiseaux en détresse » de la LPO

III-2.2 Dénoncer les actes de braconnages en région PACA

Pour la huitième année consécutive, afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en région PACA, le Centre réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaire bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge.

Chaque campagne de dépistage a lieu pendant les mois de septembre à février, période hivernale correspondant approximativement à l'ouverture légale de la chasse. Au cours de cette période, chaque spécimen accueilli au centre appartenant à une espèce protégée est radiographié. En l'absence de témoins de l'acte de braconnage, la radiographie, mettant en évidence la présence de plomb dans les tissus, est l'unique moyen fiable pour déceler un acte de tir.



Photo de gauche, Balbuzard pêcheur victime d'un tir illégal, le plomb a traversé l'œil et a causé une fracture du radius

Au cours de la saison de chasse 2015-2016, tous les accueils d'oiseaux protégés suite à un tir ont fait l'objet de dépôt de plainte contre X et de d'un signalement auprès des services de police de l'environnement.

Depuis 2008, plus de 253 oiseaux protégés ont été accueillis au centre suite à un tir illégal.

Espèce	Nombre accueil suite à un tir illégal
Balbuzard pêcheur	1
Buse variable	7
Choucas des tours	2
Chouette hulotte	1
Epervier d'Europe	8
Faucon crécerelle	8
Faucon émerillon	1
Goéland leucopnée	1
Grand-duc d'Europe	1
Milan noir	1
Total	31

Le centre a participé également à un relevé de données pour alimenter une thèse sur l'intoxication aux plombs des rapaces d'Etienne Mas, étudiant en école vétérinaire.

Pour cette thèse, chaque rapace fait l'objet d'une prise de sang accompagnée d'une radiographie révélant ou non la présence de plomb.

Un bilan veille braconnage a été rédigé, relevant toutes données concernant le braconnage de 2008 à 2016. Ce bilan a largement été diffusé, notamment auprès des organismes de contrôle tel que la DDPP et l'ONCFS. De nombreuses retombées médiatiques ont pu être observées dont un article sur la Provence, une interview sur France Bleu Vaucluse et un reportage sur France 3 Provence-Alpes.



Bilan de la saison de chasse 2013 - 2016
Veille sur les destructions illégales d'espèces protégées par tir
Centre régional de sauvegarde pour la faune sauvage - LPO PACA



III-3 – Agir pour protéger la nature

Objectif : Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés, valoriser les programmes de renforcement de populations

En 2016, **840 animaux** ont été réinsérés dans leur milieu naturel après soin au centre de sauvegarde. Soit un taux de réinsertion de 57%.

Certains pensionnaires ne peuvent pas être sauvés dès leur accueil, nous déplorons :

- 172 euthanasies à l'arrivée pour cause d'état de santé trop grave
- 83 morts à l'arrivée
- Et 158 pensionnaires morts dans les 24h suivant leur accueil

En retirant les chiffres des individus non sauvables, nous atteignons un taux de réinsertion record de 80% !



Relâcher d'un milan noir © Groupe local Mont de Vaucluse



Relâcher d'une chevêche d'Athéna © Groupe local Mont de Vaucluse



Relâcher d'un flamant rose – Léa Arnoldi



Relâcher d'un martinet à ventre blanc – Aurélie Amiault

IV – Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d’Azur

Fiche bilan résumé 2016 du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage en lien avec la stratégie globale pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d’Azur

Contexte :

La LPO PACA a signé en 2015 la charte d’engagement « Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d’Azur » afin de s’engager concrètement à protéger, préserver, restaurer, valoriser la biodiversité en adéquation avec les politiques publiques et environnementales et en lien avec les plans d’action de la Stratégie. La LPO PACA présente le bilan de son activité 2015 relative au programme « *Gestion du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage* » avec les critères établis dans la Stratégie globale pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Résumé du programme :

La vocation du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers et à sensibiliser le plus grand nombre sur la faune sauvage et la biodiversité.

Le Centre est réglementé et dispose d’un agrément ministériel. Son responsable est titulaire d’un certificat de capacité « pour l’entretien d’animaux non domestiques, mammifères et oiseaux de la faune européenne », attribué par le Ministère de l’Ecologie, du Développement durable et de l’Energie. Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les services de l’Etat (Direction départementale de la Protection des Populations, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, propriété du Parc naturel régional du Luberon gérée par la LPO PACA, est reconnu pour son rôle dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse ainsi que pour l’accueil et la formation de bénévoles de l’association et de volontaires en provenance de toute part en France.

Le centre réinsère dans le milieu naturel les animaux soignés et valorise les programmes de renforcement de populations.

En 2016, 840 oiseaux et mammifères sauvages ont été remis en liberté sur les 1587 animaux de la faune sauvage européenne accueillis.

Orientations stratégiques	Objectif principal	Programme d'action / Projet
1 Une relation fondée sur la connaissance	1 Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances	P1 Développement et partage de la connaissance
	1 Analyser et mettre à disposition de l'information fiable et 2 compréhensible par tous	
Bilan 2015 CRSFS	- Acquisition de connaissances sur la faune sauvage méditerranéenne, les menaces et les causes d'impacts. - Programme participatif pour recueillir les données de la faune sauvage en détresse : oiseaux et petits mammifères. - Analyse des causes d'accueil de la faune sauvage en détresse : la principale étant le dénichage de jeunes animaux, les collisions routières & autres collisions. Les autres causes d'accueil sont également systématiquement analysées sur un échantillon de 1500 animaux sauvages par an.	
2 Une relation qui protège et valorise notre patrimoine naturel commun	2 Protéger et reconquérir l'intégrité écologique et le potentiel adaptatif 1 des différents types de milieux	P2 Gestion et création d'aires protégées et protection d'espèces patrimoniales menacées
	2 Protéger et valoriser, le cas échéant, les espèces jugées patrimoniales sur des critères écologiques, économiques ou socio-culturels	P3 Préservation et valorisation : Des milieux agricoles et pastoraux
		P4 Des milieux forestiers
		P5 Des zones humides et des milieux aquatiques
		P6 Des milieux marins et littoraux
		P7 Des milieux urbains : la biodiversité en ville
	Bilan 2014 CRSFS	- Accueil d'espèces patrimoniales en danger - Liens avec les Plans Nationaux d'Actions existants pour le suivi de la réinsertion des espèces patrimoniales et soumises à PNA. - Collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, la Direction Départementale de la Protection des Populations, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et un réseau de vétérinaires.

3 Une relation équilibrée et cohérente dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques	3 Ancrer la biodiversité au cœur de . l'aménagement du territoire, dans une 1 perspective à long terme	P8. Prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques d'urbanisme et sectorielles / SRCE
	3 Assurer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des 2 stratégies politiques et actions publiques	P9 Mise en cohérence des politiques publiques par rapport à la biodiversité / éco-conditionnalité
Bilan 2015 CRSFS	• Information sur les causes de destruction, l'impact des aménagements sur la faune sauvage (impacts routiers, collisions pylônes, etc.). • Participation à l'acquisition de compétences auprès des citoyens pour la prise en compte de la biodiversité d'une manière « réflexe ».	
4 Une relation durablement bénéficiaire et qui ne laisse pas de dette	4 Révéler la biodiversité comme source 1 et facteur de développement . économique durable et innovant pour injecter du dynamisme dans tous les territoires de la région	P10 Soutien à l'innovation environnementale et Appui aux initiatives locales de préservation et de valorisation durable de la biodiversité
	4 Diminuer les pollutions et les 2 . dégradations directes, actuelles et à venir, sur la biodiversité	
5 Une relation que nous contribuons tous à renouveler par nos projets et initiatives	5 S'appuyer sur les projets et initiatives 1 des acteurs locaux pour entraîner un . vaste mouvement ancré dans les réalités de terrain, par et pour la biodiversité	
Bilan 2015 CRSFS	• Collaboration avec des entreprises locales lors d'aménagements. • La réglementation stricte de l'activité du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage permet de diminuer les dégradations directes causées à la biodiversité. • Médiation environnementale avec les citoyens. • Valorisation des comportements respectueux de l'environnement.	

Principes transversaux	Augmenter et améliorer le cas échéant les actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité	Sensibilisation, information et formation
Bilan 2015 CRSFS	• Médiation faune sauvage : apporter des réponses à toutes les questions relatives à la petite faune sauvage, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de petits mammifères. • Contribution à la dynamique locale d'éducation à l'environnement : sensibilisation des publics à la faune sauvage de notre région, les menaces et les enjeux. • Formation sur la réglementation, la gestion d'un animal sauvage en détresse et l'aide aux premiers soins. • Mobilisation citoyenne : accompagnement d'un grand nombre de bénévoles et volontaires qui souhaitent s'impliquer concrètement dans la protection de la biodiversité en appuyant l'activité du centre de soins. • Création et diffusion de supports de communication (plaquettes, etc.) • Rédaction d'articles dans la presse • Présentation des résultats lors de réunions publiques. • Actualisation du programme sur le site internet de la LPO et diffusion d'articles dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, etc.).	



Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**,
une association
au service de
la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur